



La revue des marchés publics



N° 4365 – Jeudi 26 mars 2026

www.dgcmef.gov.bf

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

**MARCHES
PUBLICS**

La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle des
Marchés Publics et des
Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouane.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga
OUEDRAOGO
Boinzemwendé Chantal
KABORE/YERBANGA
Kadiatou ZONGO/NACOUMLA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

RESULTATS PROVISOIRES

- *Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées* P. 3
- *Régions* P. 7

AVIS

Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 10
- *Marchés de travaux* P. 21
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 24

Régions

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 34
- *Marchés de travaux* P. ---
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. ---



**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers**

www.dgcmef.gov.bf



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

MINISTERE DE LA JUSTICE

Demande de prix à commandes n°2026-010/MJ/SG/DMP du 27/02/2026 pour l'acquisition de consommables informatique et péri-informatique et d'accessoires électrique et de plomberie au profit du Ministère de la Justice. Financement : Budget de l'Etat, exercice 2026 ;

Publication : Quotidien N°4352 du lundi 09 mars 2026. Date de dépouillement : 17/03/2026 ; Nombre de plis : dix (10).

Lettre de convocation pour l'ouverture, l'analyse et la délibération : Lettre 2026-119-120/MJ/SG/DMP/SMF-PC du 11/03/2026.

Lot 1 : enveloppe prévisionnelle : 15 000 000 FCFA ; M = 13 489 900 FCFA ; 0,85M = 11 466 415 FCFA ; Seuil de tolérance : 10 893 094 FCFA

Lot 2 : enveloppe prévisionnelle : 5 000 000 FCFA ; M = 4 458 291 FCFA ; 0,85M = 3 789 548 FCFA ; Seuil de tolérance : 3 600 070 FCFA

Numéro d'ordre	Soumissionnaires	Montant lu en FCFA	Montant corrigé en FCFA	Observations
Lot 1 : Acquisition de consommables informatiques et péri informatique au profit du Ministère de la Justice				
01	COS SARL	MIN : 6 178 480 TTC MAX : 14 146 135 TTC	-	Non conforme L'entreprise n'appartient pas à la catégorie des micro entreprises conformément au dossier.
02	MINERYA SERVICES	Min : 5 546 000 TTC Max: 11 469 600 TTC	-	Non conforme L'entreprise n'appartient pas à la catégorie des micro entreprises conformément au dossier.
03	ETS SANA TIDIANE ET FILS	Min :3 838 878 HTVA Max :9 567 027 HTVA	-	Non conforme Montant HTVA lu dans la lettre de soumission différent du montant HTVA du devis (le montant du devis est le montant total sans la remise).
04	ENTREPRISE EXCELLENCE EQUIPEMENT	Min : 12 973 600 TTC Max :14 726 400 TTC	-	Non conforme L'entreprise n'appartient pas à la catégorie des micro entreprises conformément au dossier.
05	SBPE	Min : 2 283 300 TTC Max :13 357 600 TTC	-	Non conforme L'entreprise n'appartient pas à la catégorie des micro entreprises conformément au dossier.
06	INAFAT ENTREPRISE	Min : 3 726 553 HTVA Max :9 608 290 HTVA	-	Non conforme Montant HTVA lu dans la lettre de soumission différent du montant HTVA du devis (le montant du devis est le montant total sans la remise).
07	SINOVA SERVICES SARL	Min 3 964 068 HTVA Max:9 566 542 HTVA	-	Non conforme Montant HTVA lu dans la lettre de soumission différent du montant HTVA du devis (le montant du devis est le montant total sans la remise).
08	SLCGB Sarl	Min :7 012 150 TTC Max :13 791 250 TTC	-	Non conforme L'entreprise n'appartient pas à la catégorie des micro entreprises conformément au dossier.
09	OUMZA DISTRIBUTION SARL	Min : 3 011 000 HTVA Max:9 512 500 HTVA	Min : 3 541 500 HTVA Max : 9 512 500 HTVA Min : 4 178 970 TTC Max: 11 224 750 TTC	Conforme 1 ^{er} Correction due à une erreur au niveau de l'item 19 dans le devis (quantité minimum proposée 7 au lieu de 150 demandé dans le dossier) et l'item 22 (quantité minimum proposée 3 au lieu de 5 demandé dans le dossier). La correction entraine une augmentation de 530 500 FCFA au montant minimum. Confirmation des prix unitaire par lettre en date du 19/03/2026
Lot 2 : Acquisition d'accessoires électrique et de plomberie au profit du Ministère de la Justice				

01	COS SARL	MIN : 4 787 700 HTVA MAX : 6 885 600 HTVA	MIN : 4 821 700 HTVA MAX : 6 885 600 HTVA	Non conforme L'entreprise n'appartient pas à la catégorie des micro entreprises conformément au dossier.
02	ILZARO BTP SARL	Min : 1 763 800 HTVA Max : 3 089 600 HTVA	Min : 1 763 800 HTVA Max : 3 089 600 HTVA Min : 2 081 284 TTC Max : 3 645 728 TTC	Conforme 1 ^{er} Confirmation des prix unitaire par lettre en date du 19/03/2026
ATTRIBUTAIRES PROVISOIRES		<u>Lot 1</u> : OUMZA DISTRIBUTION pour un montant minimum de trois millions onze mille (3 011 000) FCFA HTVA et un montant maximum de dix millions neuf cent trente-sept mille (10 937 000) FCFA HTVA, après une augmentation des quantités maximum des items suivants, - Item 17 : Disque dur 1 To (20 au lieu de 12) ; - Item 19 : Anti-virus client (487 au lieu de 400), entrainant une variation à la hausse du montant initial de l'offre de 14,97% avec un délai d'exécution de quatorze (14) jours par commande. <u>Lot 2</u> : ILZARO BTP SARL pour un montant minimum de un million sept cent soixante-trois mille huit cent (1 763 800) FCFA HTVA et un montant maximum de trois millions cinq cent cinquante un mille six cents (3 551 600) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de quatorze (14) jours par commande, après une augmentation des quantités maximum des items suivants : - Item 8 : Mécanisme de chasse avec raccord à pression double poussoir (40 au lieu de 8) ; - Item 11 : Flexible de lavabo en laiton femelle/femelle (39 au lieu de 8), entrainant une variation à la hausse du montant initial de l'offre de 14,95% avec un délai d'exécution de quatorze (14) jours par commande.		

SOCIETE NATIONALE DE L'AMENAGEMENT DES TERRES ET DE L'EQUIPEMENT RURAL (SONATER)

Manifestation d'intérêt N°2026-004/SONATER/DG/SPM relative au recrutement de bureaux d'ingénierie chargés du suivi-contrôle des travaux d'aménagements de bas-fonds au profit de la Direction Générale des Aménagements agro-pastoraux et du Développement de l'Irrigation (DGADI). Financement : Budget de l'Etat, exercice 2026

Référence de la convocation de la CAM/SONATER : Lettre N°2026-0064/SONATER/DG/SPM du 06 mars 2026

Référence de la publication de la MI : Revue des marchés publics N°4345 du jeudi 26 février 2026. Nombre de plis : Quinze (15) plis

Mission 1 : Suivi-contrôle des travaux d'aménagements de bas-fonds dans les régions de Kadiogo, Koulsé, Sirba, Oubri et Liptako au profit de la DGADI

N°	SOUSMISSIONNAIRES	Nombre d'années d'expérience	Références techniques	Rang	Observations
1.	Groupeement CACI-C/GERTEC	17 ans	03	7 ^{ème}	Non retenu
2.	Groupeement CETA-TPI/ DMIC	05 ans	00	Non classé	Non retenu
3.	EMERGENCE	26 ans	05	4 ^{ème}	Retenu
4.	Groupeement WHAT YOU NEED/ CIA	13 ans	01	Non classé	Non retenu
5.	Groupeement CIN'S-IC/ WEST INGENIERIE	22 ans	01	Non classé	Non retenu
6.	CAFI-B	15 ans	08	3 ^{ème}	Retenu
7.	SERAT	20 ans	03	6 ^{ème}	Retenu
8.	AC3E	24 ans	01	Non classé	Non retenu
9.	Groupeement KIS/ GI-CONSEIL/ SIAR INTERNATIONAL	27 ans	02	Non classé	Non retenu
10.	MASSIVE DYNAMIC	16 ans	01	Non classé	Non retenu
11.	FASO INGENIERIE	17 ans	08	2 ^{ème}	Retenu
12.	Groupeement GID/ CEGESS	19 ans	09	1 ^{er}	Retenu
13.	AC-CONCEPT	15 ans	04	5 ^{ème}	Retenu
14.	CETRI	16 ans	02	Non classé	Non retenu
15.					

Mission 2 : Suivi-contrôle des travaux d'aménagements de bas-fonds dans les régions de Nazinon, Nakanbé et Goulmou au profit de la DGADI

	Groupeement CACI-C/GERTEC	17 ans	03	7 ^{ème}	Non retenu
	EMERGENCE	26 ans	05	4 ^{ème}	Retenu
	Groupeement WHAT YOU NEED/ CIA	13 ans	01	Non classé	Non retenu
	Groupeement CIN'S-IC/ WEST INGENIERIE	22 ans	01	Non classé	Non retenu
	CAFI-B	15 ans	08	3 ^{ème}	Retenu
	SERAT	20 ans	03	6 ^{ème}	Retenu
	AC3E	24 ans	01	Non classé	Non retenu
	Groupeement KIS/ GI-CONSEIL/ SIAR INTERNATIONAL	27 ans	02	Non classé	Non retenu
	MASSIVE DYNAMIC	16 ans	01	Non classé	Non retenu
	FASO INGENIERIE	17 ans	08	2 ^{ème}	Retenu
	Groupeement GID/ CEGESS	19 ans	09	1 ^{er}	Retenu
	AC-CONCEPT	15 ans	04	5 ^{ème}	Retenu
	CETRI	16 ans	02	Non classé	Non retenu

Mission 3 : Suivi-contrôle des travaux d'aménagements de bas-fonds dans les régions de Guiriko et Tannounyan au profit de la DGADI

	Groupeement CACI-C/GERTEC	17 ans	03	8 ^{ème}	Non retenu
	EMERGENCE	26 ans	05	4 ^{ème}	Retenu
	Groupeement WHAT YOU NEED/ CIA	13 ans	01	Non classé	Non retenu
	Groupeement CIN'S-IC/ WEST INGENIERIE	22 ans	01	Non classé	Non retenu
	GREEN-DIC	14 ans	05	5 ^{ème}	Retenu
	CAFI-B	15 ans	08	3 ^{ème}	Retenu
	SERAT	20 ans	03	7 ^{ème}	Non retenu
	AC3E	24 ans	01	Non classé	Non retenu
	Groupeement KIS/ GI-CONSEIL/ SIAR INTERNATIONAL	27 ans	02	Non classé	Non retenu
	MASSIVE DYNAMIC	16 ans	01	Non classé	Non retenu

FASO INGENIERIE	17 ans	08	2 ^{ème}	Retenu
Groupeement GID/ CEGESS	19 ans	09	1 ^{er}	Retenu
AC-CONCEPT	15 ans	04	6 ^{ème}	Retenu
CETRI	16 ans	02	Non classé	Non retenu
Mission 4 : Suivi-contrôle des travaux d'aménagements de bas-fonds dans les régions de Djoro et Nando au profit de la DGADI				
Groupeement CACI-C/GERTEC	17 ans	03	7 ^{ème}	Non retenu
EMERGENCE	26 ans	05	4 ^{ème}	Retenu
Groupeement WHAT YOU NEED/ CIA	13 ans	01	Non classé	Non retenu
Groupeement CIN'S-IC/ WEST INGENIERIE	22 ans	01	Non classé	Non retenu
CAFI-B	15 ans	08	3 ^{ème}	Retenu
SERAT	20 ans	03	6 ^{ème}	Retenu
AC3E	24 ans	01	Non classé	Non retenu
Groupeement KIS/ GI-CONSEIL/ SIAR INTERNATIONAL	27 ans	02	Non classé	Non retenu
MASSIVE DYNAMIC	16 ans	01	Non classé	Non retenu
FASO INGENIERIE	17 ans	08	2 ^{ème}	Retenu
Groupeement GID/ CEGESS	19 ans	09	1 ^{er}	Retenu
AC-CONCEPT	15 ans	04	5 ^{ème}	Retenu
CETRI	16 ans	02	Non classé	Non retenu
Mission 5 : Suivi-contrôle des travaux d'aménagements de bas-fonds dans les régions de Bankui, Sourou et Yadéga au profit de la DGADI				
Groupeement CACI-C/GERTEC	17 ans	03	7 ^{ème}	Non retenu
EMERGENCE	26 ans	05	4 ^{ème}	Retenu
Groupeement WHAT YOU NEED/ CIA	13 ans	01	Non classé	Non retenu
Groupeement CIN'S-IC/ WEST INGENIERIE	22 ans	01	Non classé	Non retenu
CAFI-B	15 ans	08	3 ^{ème}	Retenu
SERAT	20 ans	03	6 ^{ème}	Retenu
AC3E	24 ans	01	Non classé	Non retenu
Groupeement KIS/ GI-CONSEIL/ SIAR INTERNATIONAL	27 ans	02	Non classé	Non retenu
MASSIVE DYNAMIC	16 ans	01	Non classé	Non retenu
FASO INGENIERIE	17 ans	08	2 ^{ème}	Retenu
Groupeement GID/ CEGESS	19 ans	09	1 ^{er}	Retenu
AC-CONCEPT	15 ans	04	5 ^{ème}	Retenu
CETRI	16 ans	02	Non classé	Non retenu

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Demande de prix : N°2025-002F2026/MEEA/SG/DMP du 12/12/2025 pour le gardiennage des bâtiments administratif au profit de la DGEP, de la DGRE et de la DGIH - Financement : Budget de l'Etat – Exercice 2026

Publication de l'Avis : Quotidien des Marchés Publics N°4295 du Jeudi 18 décembre 2025

Date de dépouillement : 29 décembre 2025 - Nombre de soumissionnaires : Neuf (09) - Nombre de lots : Unique

Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations	Rang
	H TVA	TTC	H TVA	TTC		
SECUSUR	-	Mini : 5 696 922 Maxi : 21 232 920	-	-	Non conforme : CV du contrôleur OUEDRAOGO A. François fourni non conforme [discordance entre la date de naissance dans le diplôme et attestation de formation (05/10/1995) et celle dans le CV (05/01/1995)]	-
B.P.S Protection SARL	-	Mini : 4 769 442 Maxi : 19 077 768	-	Mini : 4 769 442 Maxi : 19 077 768	Conforme Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance de 5% (18 310 658 FCFA TTC).	3 ^{ème}
B.P.S SARL	Mini : 3 935 781 Maxi : 15 743 124	-	-	-	Non conforme : Attestation de formation professionnelle fournie non conforme [discordance entre la date de naissance dans le diplôme, CV et attestation de travail (25/07/1997) et celle dans l'attestation de formation professionnelle 05/07/1997]]	-
N.P.S SARL	-	Mini : 4 630 320 Maxi : 18 521 280	-	Mini : 4 630 320 Maxi : 18 521 280	Conforme Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance de 5% (18 310 658 FCFA TTC).	5 ^{ème}
OMNI SERVICE LTD	Mini : 4 578 282 Maxi : 18 313 128	-	-	Mini : 4 578 282 Maxi : 18 313 128	Non conforme financièrement Erreur due à une discordance sans correction entre les montants mentionnés sur la lettre de soumission (Min : 4 578 282 HT et Max : 18 313 128 HT) et ceux figurant sur le devis (Min : 4 578 282 TTC et Max : 18 313 128 TTC).	-
MAXIMUM PROTECTION	-	Mini : 4 826 790 Maxi : 19 307 160	-	Mini : 4 826 790 Maxi : 19 307 160	Conforme	-
GPS BURKINA SARL	-	Mini : 4 625 364 Maxi : 18 501 456	-	Mini : 4 629 612 Maxi : 18 518 448	Conforme - erreurs dues à un mauvais report du nombre d'agents de sécurité privée : item 1.3 : 4 demandés au lieu de 7 proposés et item 1.4 : 5 demandés au lieu de 2 proposés. Ces erreurs ont entraîné une variation des montants totaux minimum et maximum de 0,09% par apport à l'offre initiale ; - Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance de 5% (18 310 658 FCFA TTC) et retenue suite à la confirmation de prix et augmentation du taux de la garantie de bonne exécution de 30%.	1 ^{er}
YIDOU SERVICE	-	Mini : 4 568 016 Maxi : 18 272 064	-	Mini : 4 568 016 Maxi : 18 272 064	Non conforme financièrement En application des dispositions l'article 115 du décret 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des	-

					marchés publics, l'offre financière du YIDOU SERVICE est déclarée anormalement basse car le montant maximum total TTC de son offre (18 272 064 FCFA) est inférieur à 18 310 658 FCFA (seuil minimum TTC).	
SO.SE.REF	-	Mini : 3 513 618 Maxi : 42 163 416	-	-	Non conforme - absence de précision de la périodicité de réalisation de la prestation des Services demandée ; - absence de permis de port ou de détention d'arme ; - Offre financière hors enveloppe.	-
ATTRIBUTAIRE	B.P.S Protection SARL pour un montant minimum de quatre millions six cent vingt-cinq mille trois cent soixante-quatre (4 625 364) francs CFA TTC et un montant maximum de dix-huit millions cinq cent un mille quatre cent cinquante-six (18 501 456) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trois (03) mois par commande.					

PROJET DE RESILIENCE ET DE COMPETITIVITE DE L'ELEVAGE (PRECEL)

MANIFESTATION D'INTERET N°2026-007/MAERAH/SG/PRECEL/SPM du 24 février 2026 pour le recrutement d'un consultant individuel pour l'actualisation d'une (01) Notice d'Impact Environnemental et Social pour la mise en place d'une laiterie moderne à Bobo Dioulasso (Région du Guiriko)
Référence de la publication de l'avis à manifestations d'intérêt : Revue des marchés publics N°4347 du 02 mars 2026
Financement : Crédit IDA n° 7308-BF du 29 mai 2023
Date de dépouillement : 16/03/2026 ; Nombre de plis : 09 ; Date de délibération : 16/03/2026 - Méthode de la Sélection : Consultant individuel

Consultants	Expériences ou missions similaires bien justifiées	Conclusion	Rang
TOE Denis	14	Qualifié pour la mission et retenu pour la suite du Processus	1 ^{ère}
ZONGO Jean de DIEU Herman	08	Qualifié pour la mission Non retenu pour la suite du Processus	2 ^{ème}
Dr Sidiki GUELBEOGO	07	Qualifié pour la mission Non retenu pour la suite du Processus	3 ^{ème}
ADJRIBADE Abdou Razaki	01	Non Qualifié pour la mission Non retenu pour la suite du Processus	Non classé
HUMPANIEN Performance et Conseil	01	Non Qualifié pour la mission Non retenu pour la suite du Processus	Non classé
MAIGA Mamoudou	00	Non Qualifié pour la mission Non retenu pour la suite du Processus	Non classé
BONANE Antoine de Padou	00	Non Qualifié pour la mission Non retenu pour la suite du Processus	Non classé
TASSEMBEDO Moustapha Alassane	00	Non Qualifié pour la mission Non retenu pour la suite du Processus	Non classé
KOUDOUYOU Boureima	00	Non Qualifié pour la mission Non retenu pour la suite du Processus	Non classé
Conclusion	Le Consultant Individuel TOE Denis est qualifié et classé 1^{er}. Il sera invité à soumettre une proposition technique et une proposition financière en vue de la négociation du contrat.		

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

COMMUNE DE GOROM-GOROM

Numéro avis de demande de prix : DPX N°2026-002/COM-GG/M/SG/PRCP DU 02 MARS 2026.

Objet de l'avis : DIVERSES AU PROFIT DES ECOLES DE LA COMMUNE DE GOROM-GOROM

Reference revue des marchés publics : N°4348 du Mardi 03 Mars 2026. Date d'ouverture et d'examen des plis reçus : 12/03/2026

Nombre de plis reçus : Un (01) pour le lot 1 et deux (02) pour le lot 2. Financement : Budget communal - Gestion 2026

Référence de la lettre d'invitation : 2026-002/COM-GG/M/SG/PRCP/CCAM du 06 Mars 2026

Lot 01 : Acquisition de vivres alimentaires pour le préscolaire et primaire

N°	Désignation	Montant lu		Montant corrigé		Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	HABIB TRADING INTERNATIONAL SARL	-	31 876 000	30 940 000	31 876 000	Conforme	1er

Attributaire : HABIB TRADING INTERNATIONAL SARL pour un montant de trente millions neuf cent quarante mille (30 940 000) francs CFA HTVA soit trente un millions huit cent soixante-seize mille (31 876 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours calendaires.

Lot 02 : Acquisition de fournitures scolaires et spécifiques au profit des écoles de la commune de Gorom-Gorom

N°	Désignation	Montant lu		Montant corrigé		Observations	Rang
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
1	YENTANDI SERVICES	29 526 250	32 456 875	29 526 250	32 456 875	Conforme	1er
2	SOCIETE LAFYA BIOMEDICAL TECH INTERNATIONAL	33 462 000		33 462 000	37 400 310	NON CONFORME - En application de la TVA l'offre financière est hors enveloppe.	Non classée

Attributaire : YENTANDI SERVICES pour un montant de de vingt-neuf millions cinq cent vingt-six mille deux cent cinquante (29 526 250) francs CFA HTVA soit trente-deux millions quatre cent cinquante-six mille huit cent soixante-quinze (32 456 875) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours calendaires.

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE DORI

DEMANDE DE PRIX N°2026-001/MS/SG/CHR-DORI/DG/PRCP DU 26 FEVRIER 2026 POUR ACQUISITION DE PRODUITS D'ENTRETIEN ET DE NETTOYAGE AU PROFIT DU CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE DORI. Publication : Revue des marchés publics N°4347 du 02/03/2026, page 51. Références de la lettre de convocation de la CAM : lettre N°2026-001/MS/SG/CHR-DORI/DG/PRCP du 22/02/2026

Date d'ouverture et de délibération : 09 mars 2026. Nombre de plis reçus : Sept (07). Financement : Budget CHR/Dori 2026

SOUSMISSIONNAIRE	Montant Lu en F FCA HT	Montant Lu en F FCA TTC	Montant Corrigé en F FCA HT	Montant Corrigé en F FCA TTC	Observations	Classement
------------------	------------------------	-------------------------	-----------------------------	------------------------------	--------------	------------

Lot unique : Acquisition de produits d'entretien et de nettoyage au profit du Centre Hospitalier Régional de Dori.

S.B.T. P	10 542 500	12 440 150	12 121 500	14 303 370	Conforme Augmentation des quantités de 14,98% -item 1 : +143 ; -item 4 : +20 ; -item 5 : + 20 ; -item 14: +15 ; -item 15: +10	1 ^{er}
SMS INTER SARL	12 210 900	-	-	-	Conforme	3 ^{ème}
BAKAM SERVICE	10 010 000	-	-	-	Non Conforme Item 17 : papier hygiénique : paquet de 28 rouleaux fourni au lieu de paquet de 48 rouleaux demandé	-
ETS. AK SERVICE	11 300 000	13 334 000	-	-	Conforme	2 ^{ème}
MULTI SERVICE LE REGAL	11 299 300	13 333 174	-	-	Non Conforme Item 24 : Echantillon ou prospectus non fourni	-
BIAHANA COMMERCE INTERNATIONAL	-	-	-	-	Non Conforme Absence de montant dans la lettre de soumission	-
D S H GLOBAL	10 388 750	-	-	-	Non Conforme Item 24 : Echantillon ou prospectus non fourni	-

ATTRIBUTAIRE PROVISoire : S.B.T.P pour un montant de **quatorze millions trois cent trois mille trois cent soixante-dix (14 303 370) FCFA TTC** avec un délai d'exécution de **trente (30) jours**.

DEMANDE DE PRIX N°2026-002/MS/SG/CHR-DORI/DG/PRCP DU 26 FEVRIER 2026 POUR ACQUISITION DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES ET PERI-INFORMATIQUES AU PROFIT DU CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE DORI

Publication : Revue des marchés publics N°4348 du 03/03/2026, page 40

Références de la lettre de convocation de la CAM : lettre N°2026-002/MS/SG/CHR-DR/DG/PRCP du 10/03/2026

Date d'ouverture et de délibération : 12 mars 2026. Nombre de plis reçus : Sept (07). Financement : Budget CHR/Dori 2026

Vérification des offres anormalement basses : Enveloppe E = 20 000 000 FCFA TTC soit E = 16 949 153 FCFA HTVA

Moyenne arithmétique des offres financières :

P = (16 597 500 + 16 943 000 + 14 407 000 + 13 800 000 + 13 861 800 + 15 601 000 + 15 184 500) : 7 = 15 199 257 FCFA HTVA

Moyenne pondérée : M = 0,6 X E + 0,4 X P = 16 249 194 FCFA HTVA. Borne inférieure = 0,85 X M = 13 811 815 FCFA HTVA

Seuil de tolérance = Borne inférieure X 95% = 13 121 224 FCFA HTVA. **Conclusion** : Aucune offre financière n'est anormalement basse.

SOUSSIONNAIRE	Montant Lu en F FCA HT	Montant Lu en F FCA TTC	Montant Corrigé en F CFA HT	Montant Corrigé en F CFA TTC	Observations	Classement
Lot unique : Acquisition de consommables informatiques et péri-informatiques au profit du Centre Hospitalier Régional de Dori.						
ELDAR Commerce Général	16 597 500	-	16 597 500	-	Conforme	6 ^{ème}
EZAF INFORMATIQUE	16 943 000	19 992 740	16 943 000	19 992 740	Conforme	7 ^{ème}
E C W M	14 407 000	17 000 260	14 407 000	17 000 260	Conforme	3 ^{ème}
ETS. AK SERVICE	13 800 000	16 284 000	15 800 000	18 644 000	Augmentation des quantités de 14,49% -item 18 : + 17 ; -item 19 : + 17 ; -item 22 : + 20 ; -item 23 : + 20 ; -item 24 : + 20	1 ^{er}
SMS INTER SARL	13 861 800	-	13 861 800	-	Conforme	2 ^{ème}
UNIVERS INFORMATIQUE	15 601 000	18 409 180	15 601 000	18 409 180	Conforme	5 ^{ème}
DISTRI SERVICE	15 184 500	-	15 184 500	-	Conforme	4 ^{ème}

ATTRIBUTAIRE PROVISoire : ETS. AK SERVICE pour un montant de **dix-huit millions six cent quarante-quatre mille (18 644 000) FCFA TTC** avec un délai d'exécution de **trente (30) jours**.

DEMANDE DE PRIX N°2026-003/MS/SG/CHR-DORI/DG/PRCP DU 26 FEVRIER 2026 POUR ACQUISITION DE FOURNITURES DE BUREAU AU PROFIT DU CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE DORI (LOT 1). Publication : Revue des marchés publics N° 4348 – Mardi 03 mars 2026, page 41. Références de la lettre de convocation de la CAM : lettre N°2026-003/MS/SG/CHR-DR/DG/PRCP du 10/03/2026

Date d'ouverture et de délibération : 12 mars 2026. Nombre de plis reçus : Huit (08). Financement : Budget CHR/Dori 2026

Vérification des offres anormalement basses : Enveloppe E = 19 000 000 FCFA TTC soit E = 16 101 695 FCFA HTVA

Moyenne arithmétique des offres financières :

P = (14 523 600 + 14 239 000 + 13 800 000 + 12 252 870 + 15 036 065 + 12 290 550 + 13 582 125) : 7 = 13 674 887 FCFA HTVA

Moyenne pondérée : M = 0,6 X E + 0,4 X P = 15 130 972 FCFA HTVA. Borne inférieure = 0,85 X M = 12 861 326 FCFA HTVA

Seuil de tolérance = Borne inférieure X 95% = 12 218 260 FCFA HTVA

Conclusion : Les entreprises DISTRI SERVICE et SMS INTER SARL peuvent être repêchées au regard du seuil de tolérance.

SOUSSIONNAIRE	Montant Lu en F FCA HT	Montant Lu en F FCA TTC	Montant Corrigé en F CFA HT	Montant Corrigé en F CFA TTC	Observations	Classement
Lot 1 : Acquisition de fournitures de bureau au profit du Centre Hospitalier Régional de Dori.						
SOCIETE LAFYA BIOMEDICAL Tech I	14 523 600	-	14 523 600	-	Conforme	6 ^{ème}
E C W M	14 078 000	16 612 040	14 239 000	16 802 020	Conforme Erreur de sommation du montant total : 14 239 000 HTVA au lieu de 14 078 000 HTVA	5 ^{ème}
SOM SYC SERVICE	13 800 000	-	13 800 000	-	Conforme	4 ^{ème}
SMS INTER SARL	12 252 870	-	14 072 870	-	Conforme Augmentation des quantités de 14,85% -Item 18 : +20 ; -item 28 : +4 ; -item 61 : +60	1 ^{er}
MULTI SERVICE LE REGAL	14 913 765	17 598 242,70	15 036 065	17 742 557	Conforme - Erreur de quantité à l'item 51 : 190 demandé au lieu de 200 proposé ; - Omission de l'item 52 : rame de papier A4 couleur jaune (prix unitaire le plus élevé appliqué = 35 000)	7 ^{ème}
DISTRI SERVICE	12 225 500	-	12 290 550	-	Conforme - Erreur de calcul à l'item 11 : 10 X 3500 = 35 000 au lieu de 90 000 ; - Erreur de calcul à l'item 12 : 20 X 4500 = 90 000 au lieu de 15 000 ; - Erreur de calcul à l'item 13 : 5 X 3000 = 15 000 au lieu de 25 000 ; - Item 72 dans le BPU : trois mille cinq francs CFA en lettres et 3 500 francs CFA en chiffres - Correction des quantités des items 73 et 74 (10 proposée au lieu 20 demandée pour chaque item)	2 ^{ème}
PMS	16 410 290	-	16 410 290	-	Conforme mais offre financière hors enveloppe	-
LA COLOMBE	13 582 925	16 027 850	13 582 125	16 026 908	Conforme -Item 16 dans le BPU : quatre mille cent francs CFA en lettres et 4 500 francs CFA en chiffres	3 ^{ème}

ATTRIBUTAIRE PROVISoire : SMS INTER SARL pour un montant de **quatorze millions soixante-douze mille huit cent soixante-dix (14 072 870) FCFA HTVA** avec un délai d'exécution de **trente (30) jours**.

DEMANDE DE PRIX N°2026-004/MS/SG/CHR-DORI/DG/PRCP DU 26 FEVRIER 2026 POUR ACQUISITION DE PRODUITS ALIMENTAIRES AU PROFIT DU CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE DORI (LOT 1) . Publication : Revue des marchés publics N° 4347 du Mardi 03 mars 2026, page 52. Références de la lettre de convocation de la CAM : lettre N°2026-004/MS/SG/CHR-DR/DG/PRCP du 26/02/2026 Date d'ouverture et de délibération : 09 Mars 2026. Nombre de plis reçus : Six (06) . Financement : Budget CHR/Dori 2026 Vérification des offres anormalement basses : Enveloppe E = 17 000 000 FCFA TTC soit E = 14 406 780 FCFA HTVA Moyenne arithmétique des offres financières : P = (12 711 850 + 13 628 100 + 11 356 000 + 12 295 000) : 4 = 12 497 738 FCFA HTVA Moyenne pondérée : M = 0,6 X E + 0,4 X P = 13 643 163 FCFA HTVA. Borne inférieure = 0,85 X M = 11 596 688 FCFA HTVA Seuil de tolérance = Borne inférieure X 95% = 11 016 854 FCFA HTVA. Conclusion : Aucune offre financière n'est anormalement basse.						
SOUSMISSIONNAIRE	Montant Lu F FCA HT	Montant Lu F FCA TTC	Montant Corrigé en F CFA HT	Montant Corrigé en F CFA TTC	Observations	Classe- ment
Lot 1 : Acquisition de produits alimentaires au profit du Centre Hospitalier Régional de Dori.						
S.B.T. P	12 711 850	14 999 983	-	-	Conforme	3 ^{ème}
SMS INTER SARL	13 628 100	-	13 628 100	-	Conforme	4 ^{ème}
SOUK GLOBAL BUSINESS	11 356 000	-	13 057 000	-	Conforme Augmentation des quantités de 14,98% -item 2 : +25 ; -item 6 : +27 ; -item 7 : + 9	1 ^{er}
MULTI SERVICE LE REGAL	12 295 000	14 508 100	-	-	Conforme	2 ^{ème}
BIAHANA COMMERCE INTERNATIONAL	13 691 000	16 155 380	-	-	Non Conforme Caution non fournie	-
Ets DIABOUGA ET FRERES	15 317 500	16 894 650	-	-	Non Conforme Caution non fournie	-
ATTRIBUTAIRE PROVISoire : SOUK GLOBAL BUSINESS pour un montant de treize millions cinquante-sept mille (13 057 000) Francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de trente (30) jours.						

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



APPELS D'OFFRES

DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

MAÎTRISES D'OUVRAGES DÉLÉGUÉES

Fournitures et Services courants

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA MOBILITÉ

ACQUISITION DE FOURNITURES DE BUREAU, DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES ET DE PRODUITS D'ENTRETIEN AU PROFIT DES DIRECTIONS PARTENAIRES DU PREGOLS

Avis de demande de prix à commande
N° 2026-003/MATM/SG/DMP
Financement : Budget PREGOLS, exercice 2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2026, du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Mobilité (MATM).

1. Le MATM dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'Acquisition de fournitures de bureau, de consommables informatiques et de produits d'entretien au profit des directions partenaires du PREGOLS tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en trois (03) lots répartis comme suit :

- **Lot 1 : Acquisition de fournitures de bureau au profit des directions partenaires du PREGOLS ;**
- **Lot 2 : Acquisition de consommables informatiques au profit des directions partenaires du PREGOLS ;**
- **Lot 3 : Acquisition de produits d'entretien au profit des directions partenaires du PREGOLS.**

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : trente (30) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics du MATM, 03 BP 7034 Ouagadougou 03, Tel : (+226) 78 89 40 14.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics du MATM, et moyennant paiement d'un montant non remboursable **de trente mille (30 000) francs CFA pour les lots 1; vingt mille (20 000) francs CFA pour le lot 2 et dix mille (10 000) francs CFA pour le lot 3 à la Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) sise au 395, Avenue du 11 décembre Tél : 25 32 47 76.** En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois(03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission **d'un montant de huit cent cinquante mille (850 000) francs pour le lot 1, trois cent soixante mille (360 000) francs CFA pour le lot 2 et trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 3** devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MATM situé au Rez-de-chaussée de l'immeuble R+3 du MATM, en face de l'UEMOA, avant le **lundi 06 avril 2026 à 09 heures 00 minute TU.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours** calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Budget prévisionnel : Lot 1 : 28 583 500 FCFA TTC ; Lot 2 : 12 207 500 FCFA TTC ; Lot 3 : 1 000 000 FCFA TTC.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Abdoul BELEM

INSTITUT DES FINANCES PUBLIQUES DU BURKINA

Livraison des fournitures de bureau (lot 1) et imprimés sécurisés de diplômes et des feuilles de devoir (lot 2) au profit de l'IFPB

Avis de demande de prix à commandes

N° 2026-004/IFPB/DG/PRCP

Financement : Budget IFPB, exercice 2026

Cet avis de demande de prix à commandes fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026 de l'Institut des finances publiques du Burkina (IFPB).

1. L'IFPB dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix à commandes lance une demande de prix à commandes ayant pour objet la livraison des fournitures de bureau (lot 1) et imprimés sécurisés des diplômes et des feuilles de devoir (lot 2) au profit de l'IFPB tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix à commandes.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en **deux lots répartis comme suit** :

Lot 1 : Acquisition de fournitures de bureau ;

Lot 2 : Acquisition d'imprimés sécurisés des diplômes et des feuilles de devoir

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner à plusieurs lots mais aucun ne sera attributaire de plus d'un lot.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **l'année budgétaire 2026**.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à commandes chez la Personne responsable de la commande publique sis au 3^{em} étage du bloc administratif R+3 de l'IFPB, Porte 308.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix chez la Personne responsable de la commande publique sis au 3^{em} étage du bloc administratif R+3 de l'IFPB, Porte 308 et moyennant paiement **d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) Francs CFA pour le lot 1 et vingt mille (20 000) F CFA pour le lot 2** à l'Agence Comptable sise au Rez de Chaussée du Bloc Administratif R+3 de l'IFPB.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix à commandes par le Candidat.

5. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix à commandes, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **six cent soixante mille (660 000) Francs CFA pour le lot 1 et cent quatre-vingt-sept mille cinq cent soixante-treize (187 573) F CFA pour le lot 2** devront parvenir ou être remises à la Personne responsable de la commande publique sis au 3^{em} étage du bloc administratif R+3 de l'IFPB, Porte 308 au plus tard le **lundi 06 avril 2026 à 09 heures 00 minute TU**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister dans la salle de réunion du 1^{er} étage du bloc administratif R+3 de l'IFPB.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

6. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Montant Prévisionnel :

Lot 1 : vingt-deux millions (22 000 000) Francs CFA TTC.

Lot 2 : Six millions deux cent cinquante-deux mille quatre cent vingt-cinq (6 252 425) FCFA TTC

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

Adama OUEDRAOGO

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE, DE L'ALPHABÉTISATION ET DE LA PROMOTION DES
LANGUES NATIONALES**

Entretien et maintenance des véhicules du parc auto du MEBAPLN au profit du BCMP

AVIS DE DEMANDE DE PRIX

n°2026-010/MEBAPLN/SG/DMP du 23/03/2026

Financement : Budget ETAT, Exercice 2026

Le montant prévisionnel du marché est de : Lot unique 39 950 599 FCFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026 du Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales.

1. Le Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales, dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet, **l'entretien et la maintenance des véhicules du parc auto du MEBAPLN au profit du BCMP (marché à commandes)** tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

La prestation se compose en deux lots comme suit :

Lot unique : Entretien et maintenance des véhicules du parc auto du MEBAPLN au profit du BCMP (marché à commandes).

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **quatre-vingt-dix (90) jours par commande.**

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics du MEBAPLN sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics du MEBAPLN sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt cinq mille (25 000) F CFA pour le lot unique** auprès de la Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF)/Ministère de l'Économie des Finances. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

7. Les offres présentées en un original et deux copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **huit cent mille (800 000) F CFA pour le lot unique**, devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEBAPLN sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84 avant le **lundi 06 avril 2026 à 09 heures 00 minute TU.**

8. L'ouverture des plis sera faite immédiatement dans la salle de réunion au 2ème étage de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MEBAPLN sise à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au côté Sud de la SONATUR en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Directeur des Marchés Publics

Nicolas SYAN

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE, DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

Entretien, maintenance et réparation de matériels informatiques, péri-informatiques, de photocopieurs, de copieurs et de dupli copieurs au profit de l'ITS, DE LA DCRP, DU SG, DU CABINET, DE LA DGF, DE LA DMP, DE LA DAD, DE LA DDII, DE LA DGENF, DE LA DGACEVS, DE LA DAJC, DE LA DGAEP, DE LA DGQEP, DU SP-PSDEBS, DU ST-ESU, DU SP/PLN MEBAPLN

AVIS DE DEMANDE DE PRIX n°2026-009/MEBAPLN/SG/DMP du 23/03/2026

Financement : Budget ETAT, Exercice 2026

Le montant prévisionnel du marché est de : Lot 1: 14 455 000 FCFA TTC; Lot 2: 14 700 000 FCFA TTC.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026 du Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales.

1. Le Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales, dont l'identification complète est précisée aux données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet, **l'entretien, maintenance et réparation de matériels informatiques, péri-informatiques, de photocopieurs, de copieurs et de dupli copieurs au profit DE L'ITS, DE LA DCRP, DU SG, DU CABINET, DE LA DGF, DE LA DMP, DE LA DAD, DE LA DDII, DE LA DGENF, DE LA DGACEVS, DE LA DAJC, DE LA DGAEP, DE LA DGQEP, DU SP-PSDEBS, DU ST-ESU, DU SP/PLN MEBAPLN (marché à commandes)**, tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

La prestation se compose en deux lots comme suit :

Lot 1 : Entretien, maintenance et réparation de matériels informatiques, péri-informatiques, de photocopieurs et de copieurs au profit de l'ITS, de la DAD, de la DDII, de la DGENF, de la DGACEVS, de la DAJC, de la DGQEP, (Marché à commandes) ;

Lot 2 : Entretien, maintenance et réparation de matériels informatiques, péri-informatiques, de photocopieurs et de copieurs au profit de la DCRP, du SG, du Cabinet, de la DGF, de la DMP, de la DGAEP, du SP-PSDEBS, du ST-ESU et du SP/PLN (Marché à commandes).

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **trente (30) jours par commande.**

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics du MEBAPLN sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics du MEBAPLN sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) F CFA pour chaque lot auprès de la Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF)/Ministère de l'Économie des Finances**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et deux copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **deux cent mille (200 000) F CFA pour chaque lot**, devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEBAPLN sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-33-54-84 avant le **lundi 06 avril 2026 à 09 heures 00 minute TU.**

L'ouverture des plis sera faite immédiatement dans la salle de réunion au 2ème étage de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MEBAPLN sise à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au côté Sud de la SONATUR en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Directeur des Marchés Publics

Nicolas SYAN

Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Economie et des Finances

CENTRE NATIONAL DES MANUELS ET FOURNITURES SCOLAIRES

Acquisition et la mise à disposition de manuels et fournitures scolaires aux établissements d'enseignement post-primaire et secondaire général et technique

AVIS GENERAL DE PASSATION DE MARCHE

Le Centre national des Manuels et Fournitures scolaires (CENAMAFS) est un établissement public de l'Etat (EPE) à caractère administratif ayant pour principale mission l'acquisition et la mise à disposition de manuels et fournitures scolaires aux établissements d'enseignement post-primaire et secondaire général et technique.

Dans son plan de passation des marchés au titre de l'exercice budgétaire 2026, il est prévu la passation d'un (01) marché pour la reproduction de manuels scolaires dont le montant prévisionnel s'élève à **un milliard quatre cents millions (1 400 000 000) F CFA TTC**. Ce marché sera passé par **appel d'offres ouvert** suivant les procédures nationales de passation des marchés publics en vigueur au Burkina Faso.

Les entreprises nationales ou internationales répondant aux critères d'éligibilité définis dans ces procédures, sont admis à soumissionner. Un avis spécifique relatif à ce marché sera publié sur le site web de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) à l'adresse www.uemoa.int et dans la revue des marchés publics du Burkina Faso à l'adresse www.dgcmef.gov.bf, en temps opportun.

Les soumissionnaires potentiels, satisfaisant aux critères d'éligibilité et ayant besoin de renseignements complémentaires, devront envoyer leurs requêtes à l'adresse ci-dessous :

Personne responsable des Marchés, sise à la Direction Générale du CENAMAFS, rue Père Joseph WRESINSKI, Arrondissement 12, secteur 52 (Patte d'Oie), téléphone : +226 73 47 11 11,

76 56 60 79 ; e-mail : prmcenamafs@gmail.com .

Le Directeur général

Richard Guillaume TONI
Chevalier de l'Ordre national

CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

Gestion de la cafétéria du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique

**Avis de Dossier d'Appel à Concurrence pour Affermage
N°2026-001/MESRI/SG/CNRST/DG/PRM du 20/03/2026**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés pour la mise en affermage de la cafeteria du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST), gestion 2026.

1. Le Délégué Général dont l'identification complète est précisée aux Données particulières du dossier d'appel à concurrence lance un appel à concurrence ayant pour objet la mise en affermage de la cafétéria du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST), tels que décrits dans les Données particulières du dossier d'appel à concurrence.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les prestations sont en lot unique : **Gestion de la cafétéria du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST)**
3. **La période d'exploitation est l'année budgétaire 2026, renouvelable, le délai d'exécution des prestations est le nombre de jours ouvrables de la semaine.**
4. **Les** Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Personne responsable des marchés sis au rez de chaussée de l'immeuble abritant le siège de la Délégation Générale en face de l'Hôpital Yalgado OUEDRAOGO tous les jours ouvrables de 07h30 à 15h30 du lundi au jeudi et de 07h30 à 16h00 le vendredi.
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à **l'Agence Comptable du CNRST sis au rez de chaussée de l'immeuble abritant le siège de la Délégation Générale en face de l'Hôpital Yalgado OUEDRAOGO** et moyennant **paiement d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA.**
6. Les offres présentées en **un original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux cent mille (200 000) FCFA, devront parvenir ou être remises **secrétariat de la Personne responsable des marchés sis au rez de chaussée de l'immeuble abritant le siège de la Délégation Générale en face de l'Hôpital Yalgado OUEDRAOGO** avant le **lundi 06 avril 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours** calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.
8. L'Administration se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent dossier d'appel à concurrence.
9. **NB : Le loyer mensuel minimum est de trois cent quatre-vingt-cinq mille quatre-vingt-six (385 086) Fcfa HTVA.**

Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Djiblirou KOLONGO

Chevalier de l'Ordre de Mérite Burkinabè

CAISSE AUTONOME DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES

Acquisition de matériel et mobilier de bureau au profit de la CARFO

Avis de demande de prix
N°2026-004/CARFO/DG/DMP
Financement : Budget CARFO 2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion *budget 2026* de la CARFO, publié sur le site www.carfo.org.

Budget prévisionnel : 69 190 000 francs CFA TTC

Lot 1 : 52 190 000 FCFA TTC ;

Lot 2 : 11 000 000 FCFA TTC

1. la CARFO dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet : **Acquisition de matériel et mobilier de bureau au profit de la CARFO** tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés (**sans objet**) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. La présente acquisition est constituée de deux (02) lots:

Lot 1 : Acquisition de mobiliers de bureau au profit de la CARFO

Lot 2 : Acquisition de matériels de bureau au profit de la CARFO

Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder : **60 jours pour chaque lot ;**

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des marchés publics (DMP) de la CARFO, 01 BP 5569 Ouagadougou 01, Téléphone 25 37 69 85 à 90.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction financière et comptable (DFC) et moyennant paiement d'un montant non remboursable **de cinquante mille (50 000) francs CFA pour le lot 1 et vingt mille (20 000) francs CFA pour le lot 2** au siège de la CARFO à Ouaga 2000. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

Lot 1 : 1 560 000 francs CFA ;

Lot 2 : 330 000 francs CFA.

Devront parvenir ou être remises dans les bureaux de la Direction des marchés publics (DMP) de la CARFO, 01 BP 5569 Ouagadougou 01, Téléphone 25 37 69 85 à 90 au 3^{ème} étage du siège de la CARFO sis sur l'avenue Sembene Ousmane à Ouaga 2000, avant **le lundi 06 avril 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite ce jour à 9h30mns GMT en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Présidente de la Commission d'attribution des marchés

L. Sandrine BAYALA/BAMBARA

DIRECTION GENERALE DE LA RADIODIFFUSION-TELEVISION DU BURKINA

Achat d'outils publicitaires au profit de la RTB

Avis de demande de prix
N°2026-06/MCCAT/SG/DG-RTB/PRM DU 17/03/2026
Financement : *Budget de la RTB – Exercice 2026*

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026, de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina.

1. La Radiodiffusion-Télévision du Burkina dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet l'achat d'outils publicitaires tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les acquisitions sont constituées en lot unique : acquisition de climatiseurs au profit de la maison de la Radio et de la Télévision Nationale
Montant prévisionnel : quarante millions (40 000 000) francs CFA
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours par commande durant l'année budgétaire 2026.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix auprès du **Secrétariat de la Direction des Finances et de la Comptabilité de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina sis au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance, 01 BP 2530 Ouagadougou 01. Tel : 25 33 35 72 / 25 33 35 69.**
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au **Secrétariat de la Direction des Finances et de la Comptabilité de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina sis au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance, 01 BP 2530 Ouagadougou 01. Tel : 25 33 35 72 / 25 33 35 69** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** auprès de **Direction Financière et Comptable de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina sis au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance, 01 BP 2530 Ouagadougou 01. Tel : 25 33 35 71.**
6. Les offres présentées en **un (01) original et deux (02) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **neuf cent mille (900 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises au **Secrétariat de la Direction des Finances et de la Comptabilité de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina sis au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance, 01 BP 2530 Ouagadougou 01. Tel : 25 33 35 72 / 25 33 35 69** avant le **lundi 06 avril 2026 à 09 heures 00 minute heure locale**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Célestin YARA

DIRECTION GENERALE DE LA RADIODIFFUSION-TELEVISION DU BURKINA

Diverses prestations de relations publiques au profit de la RTB

Avis de demande de prix
N°2026-07/MCCAT/SG/DG-RTB/PRM DU 18/03/2026
Financement : *Budget de la RTB – Exercice 2026*

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026, de la *Radiodiffusion-Télévision du Burkina*.

1. *La Radiodiffusion-Télévision du Burkina* dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet diverses prestations de relations publiques tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
Les acquisitions sont constituées en lot unique : acquisition de climatiseurs au profit de la maison de la Radio et de la Télévision Nationale
Montant prévisionnel : quarante millions (40 000 000) francs CFA
3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : trente (30) jours par commande durant l'année budgétaire 2026.
4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix auprès du **Secrétariat de la Direction des Finances et de la Comptabilité de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina sis au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance, 01 BP 2530 Ouagadougou 01. Tel : 25 33 35 72 / 25 33 35 69.**
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au **Secrétariat de la Direction des Finances et de la Comptabilité de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina sis au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance, 01 BP 2530 Ouagadougou 01. Tel : 25 33 35 72 / 25 33 35 69** et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** auprès de **Direction Financière et Comptable de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina sis au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance, 01 BP 2530 Ouagadougou 01. Tel : 25 33 35 71.**
6. Les offres présentées en **un (01) original et deux (02) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **neuf cent mille (900 000) francs CFA** devront parvenir ou être remises au **Secrétariat de la Direction des Finances et de la Comptabilité de la Radiodiffusion-Télévision du Burkina sis au 5ème étage à l'immeuble de la LONAB, rue de la Chance, 01 BP 2530 Ouagadougou 01. Tel : 25 33 35 72 / 25 33 35 69** avant le **lundi 06 avril 2026 à 09 heures 00 minute heure locale**.
L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Célestin YARA

LES EDITIONS SIDWAYA

Divers entretiens et réparations au profit des Editions Sidwaya

Avis de demande de prix à commande
N° :05-2026/ES/DG/SG/PRCP du 09 mars 2026
Financement : Budget des Editions Sidwaya – exercice 2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026 des Editions Sidwaya.

1. Le Directeur Général des Editions Sidwaya dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet de **divers entretiens et réparations au profit des Editions Sidwaya** tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Plusieurs lots :

Lot 1 : *Entretien et maintenance de deux groupes électrogènes ;*

Lot 2 : *Entretien et maintenance des climatiseurs (DGES, DRH à Ouagadougou, DRO à Bobo-Dioulasso, Koudougou, Koupéla, Banfora, Tenkodogo et Ziniaré) ;*

Lot 3 : *Entretien et réparation des matériels informatiques (ordinateurs, imprimantes, photocopieurs, etc.)*

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2026. Il est de vingt (20) jours après l'ordre de commande de commencer les prestations.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la *Personne Responsable de la Commande Publique* à l'adresse suivante : 01 BP 507 Ouagadougou 01 – tél : 25 30 62 06

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'adresse suivante : 01 BP 507 Ouagadougou 01 – tél : 25 30 62 06 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA pour les lots 1 et 2, et dix mille (10 000) francs CFA pour le lot 3 à la Comptabilité des Editions Sidwaya**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (3) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **cent mille (100 000) francs CFA pour les lots 1 et 2 cinquante mille (50 000) francs CFA pour le lot 3** et devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : 01 BP 507 Ouagadougou 01 – tél : 25 30 62 06, avant **le lundi 06 avril 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Budget prévisionnel :

Lot 1 : cinq millions (5 000 000) F CFA TTC

Lot 2 : six millions cinq cent mille (6 500 000) F CFA TTC

Lot 3 : deux millions (2 000 000) F CFA TTC.

Le président de la Commission d'Attribution des Marchés

Boubacar OUATTARA

Chevalier de l'Ordre de Mérite, des Arts, des Lettres et de la Communication

LES EDITIONS SIDWAYA

Fourniture de consommables informatiques au profit des Editions Sidwaya

Avis de demande de prix à commande
N° :04-2026/ES/DG/SG/PRCP du 09 mars 2026
Financement : Budget des Editions Sidwaya – exercice 2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026 des Editions Sidwaya.

1. Le Directeur Général des Editions Sidwaya dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet **la fourniture de consommables informatiques au profit des Editions Sidwaya** tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Lot unique : fourniture de consommables informatiques

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder l'année budgétaire 2026. Il est de vingt (20) jours après l'ordre de commande de commencer les prestations.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la *Personne Responsable de la Commande Publique* à l'adresse suivante : 01 BP 507 Ouagadougou 01 – tél : 25 30 62 06

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à l'adresse suivante : 01 BP 507 Ouagadougou 01 – tél : 25 30 62 06 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA** à la *Comptabilité des Editions Sidwaya*. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et trois (3) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **quatre cent mille (400 000) francs CFA** et devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : 01 BP 507 Ouagadougou 01 – tél : 25 30 62 06, avant le **lundi 06 avril 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Budget prévisionnel :

Seize millions six cent quatre-vingt mille deux cent (16 685 200) F CFA TTC

Le président de la Commission d'Attribution des Marchés

Boubacar QUATTARA
*Chevalier de l'Ordre de Mérite, des Arts,
des Lettres et de la Communication*

MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

TRAVAUX DE REFECTION ET CONSTRUCTION D'OUVRAGES AU PROFIT DU SECRETARIAT PERMANENT DE LA COORDINATION DES POLITIQUES SECTORIELLES AGRICOLES ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE (SP-CPSADD)

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N°2026-03t/MAERAH/SG/DMP
FINANCEMENT : BUDGET DE L'ETAT-EXERCICE 2026

1. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH) lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (**Agrément dans la catégorie B2 minimum**) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en lot unique : **travaux de réfection et construction d'ouvrages au profit du Secrétariat Permanent de la Coordination des Politiques Sectorielles Agricoles et du Développement Durable (SP-CPSADD)**

Le délai d'exécution des travaux est compris est de **soixante (60) jours maximums**
3. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à la **Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH) sis à Ouaga 2000, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Tel : 00 226 25 41 17 47/ 51 91 03 79** tous les jours ouvrables de **08h00mn à 16h00mn**
4. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au **Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH) sis à Ouaga 2000, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Tel : 00 226 25 41 17 47/ 51 91 03 79** et moyennant paiement d'un montant non remboursable **soixante-quinze mille (75 000) francs CFA** auprès du régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) sise au 395 avenue HO Chi Minh Tél : 25 32 47 76. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
5. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **deux millions sept cent mille (2 700 000) FCFA** devront parvenir ou être remises au **Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH) sis à Ouaga 2000, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Tel : 00 226 25 41 17 47/ 51 91 03 79**, avant le **06/04/2026 à 09h00mn**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.
6. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

NB : Le montant prévisionnel est de **quatre-vingt-dix millions (90 000 000) F CFA TTC**.

*Le Directeur des Marchés Publics,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés*

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUARANTE (40) PARCS DE VACCINATION AVEC FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE ASSOCIES DANS LES REGIONS DE BANKUI, DJORO, GOULMOU, GUIRIKO KADIOGO, KUILSE, LIPTAKO, NAKAMBE, NAZINON, OUBRI ET YAADGA AU PROFIT DU PROJET DE RESILIENCE ET DE COMPETITIVITE DE L'ÉLEVAGE (PRECEL)
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N°2026-013T/MAERAH/SG/DMP
Financement : Crédit IDA-7308 du 29 mai 2023

- Le Burkina Faso a reçu via le Ministère de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques un financement à titre de l'Accord de Crédit IDA 7308-BF du 29 mai 2023 pour financer le PRECEL, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés de **travaux de construction de 40 parcs mixtes de vaccination avec forages équipés de pompes à motricité humaines associés dans les régions de Bankui, Djôrô, Goulmou, Guiriko Kadiogo, Kuilsé, Liptako, Nakambé, Nazinon, Oubri et Yaadga au profit du Projet de Résilience et de Compétitivité de l'Élevage (PRECEL).**
- Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques, sollicite des Offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser lesdits travaux.
Les travaux se décomposent en quatre (04) lots comme suit :

Lots	Désignations	Délais
Lot 1	Travaux de construction de 22 parcs mixtes de vaccination dans les régions du Goulmou, Kadiogo, Kuilsé, Liptako, Nakambé, Nazinon et Oubri	105 jours
Lot 2	Travaux de construction de 18 parcs mixtes de vaccination dans les régions de Bankui, Djôrô, Guiriko et Yaadga	105 jours
Lot 3	Travaux de réalisation de 19 forages sur les sites des parcs de vaccination dans les régions du Goulmou, Kadiogo, Kuilsé, Liptako, Nakambé, Nazinon et Oubri.	105 jours
Lot 4	Travaux de réalisation de 18 forages sur les sites des parcs de vaccination dans les régions de Bankui, Djôrô, Guiriko et Yaadga.	105 jours

- La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National tel que défini dans le Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (Fournitures, Travaux, Services Autres que des Services de Consultants et Services de Consultant (Juillet 2016) révisé en février 2025 ("Règlement de Passation des Marchés"), et ouvert à tous les candidats éligibles.
- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des marchés publics du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres durant les heures d'ouverture de bureau le matin de **8 h 00 mn à 12 h 30 mn** et l'après-midi de **13 h 00mn à 16 h 00 mn** à l'adresse mentionnée ci-dessous : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques, à Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, tél. : **+226 51 91 03 79 / 67 46 14 07**; e-mail : **dmpmaah@gmail.com**.
- Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres National complet ou le retirer à titre onéreux au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'agriculture, des ressources animales et halieutiques (MARAH) contre paiement d'une somme non remboursable de : **deux cent mille (200 000) F CFA pour le lot 1, cent cinquante mille (150 000) F CFA pour le lot 2 et soixante-quinze mille (75 000) F CFA pour chacun des lots 3 et 4** à la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers(DGCMF) sis au Ministère de l'Economie et des finances (MEF), 01 BP 7012 Ouagadougou 01, BF.
Les candidats peuvent soumissionner à un ou plusieurs lots, mais aucun candidat ne pourra être attributaire de plus d'un (01) lot.
- Les Offres doivent être déposées à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des ressources animales et halieutiques, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Téléphone 25 41 17 47 **au plus tard le 24/04/2026 à 09 heures 00 minutes TU**, en un (1) original et trois (03) copies obligatoires. Les Offres remises en retard ne seront pas acceptées.
- Les Offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :

Lots	Montant en Francs CFA
Lot 1	Six millions (6 000 000)
Lot 2	Cinq millions (5 000 000)
Lot 3	Deux millions cinq-cents mille (2 500 000)
Lot 4	Deux millions quatre-cents mille (2 400 000)

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur Offre pendant une période de **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite du dépôt des Offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

- Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **24/04/2026 à 09 heures 00 minutes TU**, dans la salle de réunion de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, de l'eau, des ressources animales et halieutiques.
- L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est la suivante :
Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, de l'eau, des ressources animales et halieutiques, à Ouaga 2000, avenue SAMBENE Ousmane, au Rez-de-chaussée dudit immeuble : 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Tél (+226) 25 41 17 47 ; Email : dmpmaah@gmail.com.
Wendsongda Elie ZONGO, Directeur des Marchés Publics
Ouaga 2000 au Rez-de-chaussée Ville : Ouagadougou
Pays : Burkina Faso
Tél. : 25 41 17 47 / 67 46 14 07
Courriel : dmpmaah@gmail.com et copie à mail : konkobobernard@gmail.com

**Le Directeur des Marchés Publics,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers

MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

TRAVAUX DE REALISATION DE QUATRE (04) ADDUCTIONS D'EAU POTABLE SIMPLIFIE (AEPS) AU PROFIT DU PROJET REGIONAL D'APPUI AU PASTORALISME AU SAHEL PHASE 2-BURKINA-FASO (PRAPS 2-BF).

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL ACCELERE

N°2026-011T/MAERAH/SG/DMP

SUIVANT AUTORISATION N°2026-000236/MAERAH/CAB DU 04/03/2026 PORTANT

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2026, du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH).
2. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour les **travaux de réalisation de quatre (04) adductions d'eau potable simplifié (AEPS) au profit du projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel phase 2-Burkina-Faso (PRAPS 2-BF).**
Les travaux sont répartis en lot unique comme suit : **travaux de réalisation de quatre (04) adductions d'eau potable simplifié (AEPS) au profit du projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel phase 2-Burkina-Faso (PRAPS 2-BF).**
3. La Passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 64 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques** sise à Ouaga 2000 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso Tél : (226) 51 91 03 79 / 25 41 17 47 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après Avenue SEMBENE Ousmane, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso, Tél : (226) 51 91 03 79 / 25 41 17 47.
5. Les exigences en matière de qualifications sont : **Voir le DPAO pour les informations détaillées.**
6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) FCFA** à l'adresse mentionnée ci-après : **auprès du Régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) /Ministère de l'Économie et des Finances (MEF), sis à Ouagadougou, 395 avenue HO Chi Minh, Tél : (+226) 25 32 47 76.** La méthode de paiement sera en espèces.
7. Les offres devront être soumises à la **Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques** sise à Ouaga 2000 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso Tél : (226) 51 91 03 79 / 25 41 17 47., au Rez de Chaussée, au tard le **06/04/2026 à 09h00mn** en un (1) original et trois (03) copies.
8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **six millions cent vingt mille (6 120 000) F CFA.**
9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.
10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **06/04/2026 à 09h00mn** dans la salle de réunion de la **Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques.**

NB : Le montant estimatif des travaux est de deux cent quatre millions (204 000 000) F CFA TTC.

**Le Directeur des Marchés Publics,
Président de la commission d'attribution des marchés**

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers

ECOLE NATIONALE DE POLICE

LISTE ADDITIVE A LA BASE DE DONNEES DE FOURNISSEURS/PRESTATAIRES A CONSULTER POUR LES DEMANDES DE COTATIONS AU COURS DE L'ANNEE 2026 AU PROFIT DE L'ECOLE NATIONALE DE POLICE (ENP)

**Avis à manifestation d'intérêt
N°2026-01 MSECUC/SG/ENP/DG/PRCP du 25 / 03 / 2026**

- 1) Dans le cadre de l'exécution de notre plan de passation des marchés modifié n°1 (PPM 2026), l'Ecole Nationale de Police (ENP) lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une **liste additive** à la base de données des fournisseurs /Prestataires à consulter pour les demande de cotation.

L'objectif principal de cet avis à manifestation d'intérêt est de compléter la base de données initiale des prestataires et des fournisseurs que l'ENP pourra consulter dans le cadre de la fourniture des équipements et ou prestations courantes.

La participation est ouverte à toutes personnes morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis à vis de l'administration, pour le domaine ci-après :

I FOURNITURES ET EQUIPEMENTS

- Lot (01) Acquisition de réactif au profit du centre médical de l'ENP ;
- Lot (02) Acquisition de documents pédagogique ;
- Lot (03) Acquisition des consommables pour cérémonie de présentation au drapeau, sortie de promotion et prestation de serment (chaux vive ; Dégrippant ; Pinceaux...) ;
- Lot (04) Achat de matériaux (fer ; sables ; bois...) pour la réalisation de divers travaux au profit de l'ENP ;
- Lot (05) Acquisition de désinfectant pour l'internat et des produits de nettoyage des armes ;
- Lot (06) Acquisition de matériels péri informatique ;
- Lot (07) Achats de produit divers pour l'organisation des séances de formation militaire de base (Eaux, cafés, etc...) ;
- Lot (08) Acquisition de divers matériels (matériels de corvées et autres) ;
- Lot (09) Acquisition de matériels sportif ;
- Lot (10) Acquisition de pièces de rechange auto et moto ;
- Lot (11) Acquisition d'un logiciel de gestion financière et comptable ;
- Lot (12) Acquisition d'équipement Hospitalier au profit du centre médical de l'ENP ;
- Lot (13) Acquisition de mobilier scolaire (chaises et tables) ;
- Lot (14) Acquisition d'appareils au profit du service de communication de l'ENP ;
- Lot (15) Acquisition de matériels de couture au profit du service atelier de l'ENP ;
- Lot (16) Acquisition de matériel informatique ;
- Lot (17) Acquisition de lits superposés et de matelas.

II AUTRES SERVICES ET PRESTATIONS

- Lot (18) Location de salle, de dortoirs ;
 - Lot (19) Conception, réalisation et diffusion de spot publicitaire au profit de l'ENP ;
 - Lot (20) Etude technique et architecturale du plan d'occupation du site de Nagréongo ;
- 2) Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au secrétariat de la Personne Responsable de la commande Publique sise à Gounghin secteur n°7 ; croisement de l'avenue HAMA ARBA DIALLO et l'avenue TAPSOBA et en face de la place de l'olympisme 01 BP 196 Ouagadougou 01 tél : 51 51 17 18 ; tous les jours ouvrable, de 7h30 à 15h30. Les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après :
- Une lettre de manifestation d'intérêt précisant le lot et le domaine pour lequel le candidat souscrit ;
 - Un agrément technique ou autorisation d'exercice du domaine s'il y'a lieu ;
 - Une copie de l'Attestation d'inscription au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) pour les personnes morales ;
 - Une attestation de situation fiscale valide ;
 - Contact téléphonique permanent.
- 3) Les manifestations d'intérêt présentées en un (01) original doit être déposée à l'adresse ci-après secrétariat de la Personne Responsable de la Commande Publique sise à Gounghin secteur n°7 ; croisement de l'avenue HAMA ARBA DIALLO et l'avenue TAPSOBA et en face de la place de l'olympisme 01 BP 196 Ouagadougou 01 tél : 51 51 17 18 tous les jours ouvrables, de 7h30 à 15h30 au plus tard le **jeudi 02 avril 2026 à 09 heures 00 minute TU**. Aucun candidat ou Entreprise ne doit déposer plus de deux (02) lots, le cas échéant, seuls les deux (02) premiers lots seront pris en compte.
- 4) En cas d'envoi par la poste ou tout autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la réception de la proposition transmise par le candidat.

L'Ecole Nationale de Police (ENP) se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou partie au présent avis à manifestation d'intérêt.

Le Président de la Commission D'attribution des Marchés

Dieudonné W. KABORE

AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DES POSTES

ACCORD - CADRE MONO - ATTRIBUTAIRE POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'AVOCATS POUR L'ASSISTANCE JURIDIQUE ET JUDICIAIRE DE L'ARCEP

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N°2026-007/AMI/ARCEP/SE/PRM

1. PUBLICITE

La présente sollicitation de manifestation d'intérêt fait suite au Plan de Passation des Marchés qui a été adopté par le Conseil de Régulation en sa séance du mois de décembre 2025.

2. FINANCEMENT

Le financement des prestations est assuré par le budget de l'Autorité de Régulation des communications électroniques et des Postes exercice 2026.

3. DESCRIPTION DES PRESTATIONS

L'objectif général de la prestation est de mettre à la disposition de l'ARCEP, un cabinet d'avocat. Ce cabinet d'avocat aura pour missions :

- de défendre les intérêts de l'ARCEP dans ses relations avec les tiers devant les juridictions nationales, internationales et auprès des instances arbitrales ;
- et d'apporter d'une manière générale à l'ARCEP toute assistance juridique et judiciaire nécessaire à la défense de ses intérêts.

De façon spécifique, Le cabinet d'avocat aura pour tâches de :

❖ **En matière non contentieuse**

- ✓ donner dans les meilleurs délais des avis juridiques écrits ou verbaux sur toutes les questions ou sujets dont, notamment, les propositions de décision engageant l'Autorité tant en interne que vis-à-vis de l'extérieur, et sur les projets de modification de la réglementation, afin de garantir leur conformité aux principes et pratiques du droit ;
- ✓ assister l'Autorité de régulation dans la rédaction de ses actes juridiques en cas de besoin ;
- ✓ conseiller l'Autorité de régulation dans le suivi de l'évolution des textes juridiques, de la jurisprudence et de leur application ;
- ✓ assister l'Autorité de régulation dans la passation et l'exécution des contrats de commande publique et autres contrats ;
- ✓ participer aux côtés de l'Autorité de régulation à des réunions en cas de besoin.

❖ **En matière contentieuse**

- ✓ assurer la représentation et la défense des intérêts de l'Autorité devant les juridictions et tous autres organes de recours ;
- ✓ assurer le traitement des dossiers pendants devant les juridictions et toutes autres instances ;
- ✓ engager les actions ou poursuites judiciaires nécessaires, notamment contre les débiteurs ou les auteurs d'infractions pénales à la réglementation des secteurs régulés.

Le cabinet d'avocat mettra en œuvre toutes les diligences nécessaires pour la réalisation satisfaisante des missions définies ci-dessus.

Les cabinets d'avocats devront soumissionner individuellement, les groupements de cabinets d'avocats ne seront pas acceptés.

L'accord-cadre sera conclu avec un (01) attributaire, pour une durée de quatre (04) ans, et la passation de marchés subséquents sera faite après la sélection du cabinet d'avocat.

4. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations ci-dessous indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

Le dossier à manifestation d'intérêt se compose comme suit :

- Une lettre de manifestation d'intérêt ;
- La note de présentation du cabinet d'avocat faisant ressortir les éléments ci-après : le nom du cabinet, le nom du directeur/du gérant,

l'adresse complète (domiciliation, boîte postale, téléphone incluant le code du pays et de la ville, et e-mail), ses domaines de compétences ainsi que son statut juridique (joindre une copie légalisée du registre de commerce et du crédit mobilier) ;

- Toutes informations jugées pertinentes en rapport avec la mission ;
- Des références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables exécutées par le cabinet, joindre la liste des contrats exécutés, présentés sous le modèle suivant :

INTITULE DE LA MISSION	MONTANT DE LA MISSION	ANNEE DU CONTRAT	NOM DU CLIENT	CONTACT DU CLIENT

5. CRITERES D'EVALUATION

Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- le domaine des activités du candidat, (en rapport avec l'objet de l'Avis à manifestation d'intérêt),
- le nombre d'années d'expérience,
- les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues (Conseil et assistance juridique et judiciaire) sur les cinq dernières années (joindre les copies des pages de garde (portant l'objet du marché) et de signature des marchés, les attestations de bonne exécution, ou les rapports de validation, ou encore les certificats de service fait.).

Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Une liste de six (06) candidats au maximum présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'ARCEP ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et indications financières, et un candidat sera sélectionné selon la méthode qualité-coût.

6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous Secrétariat exécutif (Personne Responsable des Marchés) de l'ARCEP, Tél : +226 25 37 53 60 et aux heures suivantes : 7h30mn-12h30mn et de 13h à 16h du lundi au jeudi et de 7h30mn-12h30mn et de 13h30mn-16h30mn le vendredi.

7. DEPOT DES DOSSIERS

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en un (01) original et trois (03) copies au Secrétariat exécutif de l'ARCEP, Tél : +226 25 37 53 60 au plus tard le **vendredi 10 avril 2026 à 09 heures 00 minute TU** avec la mention « **MANIFESTATION D'INTERET POUR UN ACCORD - CADRE MONO - ATTRIBUTAIRE POUR LE RECRUTEMENT DE D'UN CABINET D'AVOCATS POUR L'ASSISTANCE JURIDIQUE ET JUDICIAIRE DE L'ARCEP** ».

Les plis seront ouverts le même jour à 09 h 00 mn en présence des représentants des consultants qui souhaitent y assister. Les soumissions par courrier électronique ne sont pas recevables.

Wendlassida Patrice COMPAORE

BURKINA YIN – WISGR META

**Etudes architecturale et d'ingenierie pour la construction d'un batiment
R+3 a usage commercial**

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

N°2026-001/BYM/DG/PRCP du 25/03/2026

4. Publicité. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics, exercice 2026.

2. **Burkina Yin – wisgr Méta** a obtenu dans le cadre de son budget 2026 des fonds, afin de financer **les études architecturales et d'ingénierie, pour la construction d'un bâtiment R+3 à usage commercial.**

La mission du bureau d'Etudes ou cabinet d'architecture agréée est d'élaborer les études préliminaires, les études avant-projet sommaire, les études avant-projet détaillées, les spécifications techniques et l'élaboration du dossier d'appel d'offres afin de permettre la construction d'un bâtiment R+3 à usage commercial.

Les services consistent à :

- Elaborer les études architecturales conformément aux normes en vigueur au Burkina Faso;
- Elaborer les études d'ingénierie conformément aux normes en vigueur au Burkina Faso;
- Elaborer les spécifications techniques
- Elaborer le Dossier d'Appel d'Offres (DAO)

3. Le présent avis d'appel à manifestation d'intérêt est ouvert à égalité de conditions aux personnes morales installées au Burkina Faso et remplissant les conditions fixées par le décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après¹ :

- Être un bureau d'études ou un cabinet d'architecture agréée dans le domaine des études d'architecture et d'ingénierie au Burkina Faso.
- Avoir cinq (05) années d'expérience dans le domaine du bâtiment
- Avoir exécuté trois prestations d'études architecturales et d'ingénierie des projets de construction dans le domaine du bâtiment.

4. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

5. Une liste de six (6) candidats au maximum² présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité-coût) ».

6. Les critères de sélection porteront essentiellement sur les références similaires des candidats au cours des dix (10) dernières années. Lesdites références similaires doivent être justifiées par les pages de garde, les pages de signature ainsi que les attestations de bonne fin d'exécution.

7. Informations supplémentaires. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous Bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique de Burkina Yin-Wisgr Meta sis au Palais des sports de Ouaga 2000 et aux heures légales d'ouverture de l'administration publique

8. Les manifestations d'intérêt rédigées en français en un (01) original et trois (3) copies doivent être déposées à l'adresse ci-après Bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique de Burkina Yin-Wisgr Meta sis au Palais des sports de Ouaga 2000 au plus tard le **09/04/2026 à 09 heures TU et heure** à laquelle interviendra l'ouverture des offres.

9. L'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent avis de manifestation.

La Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Thérèse KIEMDE/ZOUNGRANA
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

**AUDITS DES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE AU PROFIT DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE
VALORISATION DE LA PLAINE DE LA LERABA (PAVAL), EXERCICES 2025 ET 2026**

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°2026-023M/MAERAH/SG/DMP

Secteur : agriculture-sécurité alimentaire

N° d'Identification du Projet : P-BF-A00-012

Référence de l'accord de financement : 100% Don FAD N°2100155040167 du 09/10/2019.

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour financer le coût du Projet d'aménagement et de valorisation de la plaine de la Léraba (PAVAL). Il envisage réaliser des audits des performances environnementale et sociale au profit du Projet d'Aménagement et de Valorisation de la plaine de la Léraba (PAVAL), exercices 2025 et 2026.
2. L'objectif général des audits des performances environnementale et sociale est d'évaluer annuellement le niveau de conformité du projet aux exigences E&S applicables dont les Système de Sauvegarde Intégré (SSI) de la Banque, les lois et règlements du pays et les instruments de sauvegarde élaborés et validés. L'audit identifiera dans le cadre de la mise en œuvre des activités du projet les conformités, les non-conformités, les bonnes pratiques et les lacunes, et recommandera des mesures correctives assorties d'un plan d'actions correctives (PAC).
3. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH) invite les Consultants individuels intéressés par la présente manifestation à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Le Consultant individuel qui sera sélectionné devra remplir les conditions suivantes :
 - avoir au moins un niveau universitaire de BAC+5 en science de l'environnement ou dans les disciplines liées à la gestion environnementale et sociale ou du Développement Rural (Environnement ; Foresterie ; Agronomie ; Biologie ; Socio-économie ; Sociologie ; Géographie) (joindre obligatoirement une copie légalisée du diplôme);
 - justifier d'une expérience professionnelle solide d'au moins dix (10) années dans la conduite des missions d'évaluations environnementales et sociales notamment dans l'élaboration de CGES, CPR, EES, EIES, NIES, PAR et AES ;
 - avoir conduit au moins cinq (05) missions d'audit des performances environnementale et sociale (AES). Les références similaires doivent être justifiées par les attestations de bonne fin d'exécution ainsi que les pages de garde et de signature des contrats exécutés durant les cinq (05) dernières années ;
 - avoir réalisé au moins trois (03) missions similaires dans la conduite d'audit des performances environnementales et sociales des projets et programmes de développement dont une (01) au moins sur financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement ou d'autres partenaires comme la BM, etc. Les références similaires doivent être justifiées par les attestations de bonne fin d'exécution ainsi que les pages de garde et de signature des contrats exécutés durant les cinq (05) dernières années ;
 - Avoir réaliser au moins un audit des performances environnementale et sociale des projets d'aménagement hydro-agricole au cours des cinq (05) dernières années.

Le délai d'exécution de la mission est fixé à trente (30) jours calendaires maximum par exercice pour compter de la date indiquée sur l'ordre de service de commencer les prestations.

Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.).

4. Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les pièces suivantes :
 - Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources animales et Halieutiques (MAERAH) ;
 - Un curriculum vitae (CV) actualisé, daté et signé, avec mention d'au moins trois références professionnelles, et comportant les informations sur les formations académiques, expériences, compétences et capacités du Consultant démontrant qu'il est qualifié pour la mission ;
 - Les références des missions réalisées par le Consultant : Mission de réalisation d'audits des performances environnementale et sociale. Le Consultant doit faire ressortir au moins pour chaque mission les informations minimums suivantes : (i) l'objet et le contenu de la mission ; (ii) le nom, l'adresse et les contacts du client ; (iii) le nom du projet et du bailleur ; (iv) le pays de réalisation de la mission ; (v) l'année de réalisation y compris les dates de début et de fin de la mission ; (vi) le montant du contrat et toute autre information pertinente sur la mission réalisée ;
 - Les copies du diplôme, des attestations de travail, les attestations de bonne exécution de prestations/missions similaires accompagnées des pages de garde et de signature des contrats exécutés, et attestant des qualifications, expériences et compétences du Consultant pour la mission.
5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation pour l'agence d'exécution de le retenir sur la liste restreinte.
6. La sélection sera conduite suivant la méthode de sélection de consultant individuel, notamment par la comparaison d'au moins trois (03) CV sur la base d'une liste restreinte de consultants qualifiés établie à l'issue de l'avis à manifestation d'intérêts. La sélection sera effectuée en deux (2) étapes :
 - La phase d'établissement d'une liste restreinte d'au moins trois (03) et au plus six (06) candidats qualifiés pour la mission, autrement dit, ceux répondant aux exigences minimums de diplôme et d'expériences requises ;
 - La phase d'évaluation et de comparaison des CV des candidats de la liste restreinte afin de retenir le candidat le plus qualifié et le plus apte pour la mission.

Le candidat le plus qualifié pour la mission est classé premier à l'issue de l'évaluation des CV et sera invité à soumettre une proposition financière en vue de la négociation du contrat.

L'évaluation des CV des candidats retenus sur la liste restreinte sera effectuée sur la base des critères suivants :

N°	Critères d'évaluation/Barème de notation	Notation
A	Qualifications et aptitude pour la tâche à accomplir	35 points
A.1	Diplôme	10 points
	Diplôme conforme : Niveau universitaire minimum Bac + 5 en science de l'environnement ou dans les disciplines liées à la gestion environnementale et sociale ou du Développement Rural (Environnement ;	10 points

	Foresterie ; Agronomie ; Biologie ; Socio-économie ; Sociologie ; Géographie) (joindre obligatoirement une copie légalisée du diplôme) = 10 points En cas de diplôme non conforme (niveau inférieur à BAC+5 ou diplôme dans une discipline autre que celles suscitées et non équivalent) = Disqualification.	
A.2	Expérience générale Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins dix (10) années dans la conduite des missions d'évaluations environnementales et sociales notamment dans l'élaboration de CGES, CPR, EES, EIES, NIES, PAR et AES. ✓ Moins de dix (10) années d'expérience = 00 point ✓ Dix (10) années d'expérience : 20 points ✓ Au-delà de dix (10) années d'expérience : 01 point supplémentaire par année d'expérience additionnelle dans la limite de 05 points.	25 points 25 points
B	Adéquation pour la mission : Expériences spécifiques dans la tâche décrite dans les TDR	65 points
B.1	Avoir conduit au moins cinq (05) missions d'audit des performances environnementale et sociale (AES) ✓ Moins de cinq (05) missions = 00 point ✓ Cinq (05) missions : 15 points ✓ Au-delà de cinq (05) missions : 0,5 point par mission additionnelle dans la limite de 05 points	20 points
B.2	Avoir réalisé au moins trois (03) missions similaires dans la conduite d'audit environnemental et social des projets et programmes de développement au cours des cinq (05) dernières années ✓ Moins de trois (03) missions = 00 point ✓ Trois (03) missions = 15 points ✓ Au-delà de trois (03) missions = 0,5 point par mission additionnelle dans la limite de 05 points	20 points
B.3	Avoir réalisé au moins une (01) mission similaire dans la conduite d'audit environnemental et social des projets et programmes de développement sur financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement au cours des cinq (05) dernières années ✓ Moins d'une (01) mission = 00 point ✓ Une (01) mission = 15 points ✓ Au-delà d'une (01) mission = 0,5 point par mission additionnelle dans la limite de 05 points	20 points
B.4	Avoir réalisé un audit de performance environnementale et sociale d'un projet d'aménagement hydro-agricole au cours des cinq (05) dernières années : 05 points soit 0,5 point par audit .	05 points
	Total	100 points

Les candidatures reçues seront évaluées sur la base des qualifications et de l'expérience du consultant individuel, conformément aux critères ci-dessus. Une note minimale de qualification de **70 points sur 100** est requise pour être retenu sur la liste restreinte selon les exigences de la BAD.

NB : En cas d'ex-aequo, le candidat ayant réalisé le plus grand nombre de missions types similaires selon les standards de la Banque Africaine de Développement et ou d'autres partenaires comme la BM, etc. dans le domaine des aménagements hydro-agricole au cours des cinq (05) dernières années sera invité à négocier le contrat.

7. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires y compris les termes de référence de la mission à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du MAERAH, Immeuble du MAERAH sis à Ouaga 2000, Rez-de-chaussée, 03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso, Tél : (00226) 25 41 17 47, e-mail : dmpmaah@gmail.com.

Les heures d'ouverture et de fermeture sont les suivantes : du lundi au jeudi (07 heures 30 minutes 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute) et le vendredi (de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes) (Temps Universel).

8. Les expressions d'intérêt rédigées en langue française doivent être déposées en trois exemplaires dont un original à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **09/04/2026 à 09h00mn** et porter expressément la mention « **Sélection d'un consultant individuel pour la réalisation des audits des performances environnementale et sociale du Projet d'Aménagement et de Valorisation de la plaine de la Léraba (PAVAL), exercices 2025 et 2026** ».

À l'attention : **Wendsongda Elie ZONGO**, Directeur des Marchés Publics du MAERAH.
 Direction des marchés publics du MAERAH, Immeuble du MAERAH sis à Ouaga 2000, Rez-de-chaussée.
OUAGADOUGOU, BURKINA FASO
 Tel : (00226) 25 41 17 47
 E-mail : dmpmaah@gmail.com

***Le Directeur des Marchés Publics,
 Président de la Commission d'Attribution des Marchés***

Wendsongda Elie ZONGO
 Administrateur des Services Financiers

MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

SUIVI-CONTROLE ET COORDINATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE MAGASINS DE STOCKAGE AU PROFIT DU P2-P2RS-BF AU PROFIT DU PROJET 2 DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU SAHEL (P2-P2RS-BF).

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
N°2026-022M/MAERAH/SG/DMP**

9. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH) a sollicité et a obtenu des ressources de la contrepartie nationale pour financer le coût du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF), et a l'intention d'utiliser une partie de ces ressources pour financer le contrat de services de consultant (firme) pour le suivi, le contrôle et la coordination des travaux de construction des magasins de stockage de stockage dans les communes de la zone d'intervention du P2-P2RS-BF.
10. L'objectif général de la mission du consultant est d'assurer le suivi contrôle et la coordination des travaux de construction de magasins de stockage de stockage dans les régions d'intervention du P2-P2RS-BF. Le consultant devra, de concert avec l'entreprise, mettre en place une organisation des travaux qui permette de procéder à des livraisons des ouvrages conformément aux règles de l'art.
- De façon spécifique, les prestations comprennent :
- le suivi et le contrôle de l'implantation des bâtiments ;
 - le suivi et le contrôle de la qualité de tous les travaux, fournitures, équipements, et installations ;
 - la coordination des travaux.
- La durée de la mission sera de **cent trente-cinq (135) jours**.
11. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services. Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les documents suivants :
- Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques ;
 - Une copie légalisée de l'agrément pour l'exercice des missions d'ingénierie du bâtiment ;
 - Une présentation de la firme (date de création, pays d'origine, adresse géographique, organisation, etc.) accompagnée de la preuve de son existence juridique (copie du registre de commerce et/ou des statuts) ;
 - Un tableau de présentation des références de missions similaires **exécutés au cours des cinq (05) dernières années** (suivi contrôle et supervision des travaux dans le domaine de construction de bâtiments) faisant ressortir pour chaque mission les informations minimums suivantes : (i) l'objet et le contenu de la mission, (ii) le nom, l'adresse et les contacts du Client commanditaire de la mission, (iii) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission, (iv) la description sommaire de la mission et des activités réalisées, (v) le montant du contrat;
 - Les attestations de bonne exécution ou certificats attestant la bonne fin des prestations accompagnées des copies des pages de garde et de signature des contrats ;
 - Pour les consultants en groupement : Un accord de groupement en rapport avec l'objet de la mission, dûment établi et signé par chaque membre du groupement et comportant la désignation du chef de file du groupement habilité à agir au nom et pour le compte du groupement.
 - Une clé USB comportant la version électronique (Word) du tableau de présentation des références de missions similaires du consultant.
12. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret n°2024 1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :
- les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues (suivi contrôle et supervision des travaux dans le domaine de construction de bâtiments) au cours des cinq (05) dernières années . **En cas d'ex aequo, le consultant le plus ancien sera avantagé.**
13. Il est demandé aux candidats de fournir ces informations montrant qu'ils sont qualifiés en ne dépassant pas cent (100) pages maximums soit cinquante (50) feuilles (toutes informations au-delà de cette limite de 100 pages ne sera pas considérée). Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
14. Une liste de trois (03) consultants maximum présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'Autorité contractante ; ces candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode du moindre coût. En cas de négociation non concluante, il sera fait appel au suivant dans l'ordre de classement.
15. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse suivante : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée de l'Immeuble du MAERAH, Ouaga 2000, Avenue SEMBENE Ousmane, Tél : (00226) 51 91 03 79/67 46 14 07, dmpmaah@gmail.com, aux heures suivantes : de 07 heures 30 minutes 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi (Temps Universel).
16. Les manifestations d'intérêt, avec la mention « **Manifestation d'intérêt pour le suivi-contrôle et la coordination des travaux de construction de magasins de stockage au profit du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF)** », doivent être déposées au secrétariat de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques sise à Ouaga 2000, Avenue SEMBENE Ousmane, Tél : (226) 51 91 03 79 / 25 41 17 47 au plus tard le **06/04/2026 à 09h00mn au plus tard**.

Le montant estimatif des prestations est de quarante-deux millions quatre cent quatre-vingt mille (42 480 000) FCFA TTC

**Le Directeur des Marchés Publics,
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des Services Financiers

MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

RECRUTEMENT D'UNE FIRME CHARGE DU SUIVI-CONTROLE DES TRAVAUX D'ACHEVEMENT DES 35 BLOCS DE LATRINES INSTITUTIONNELLES ET PUBLIQUES ET DE 10 LAVOIR-PUISARDS DANS LES REGIONS DU NANDO (EX CENTRE-OUEST).

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°2026-024M/MAERAH/SG/DMP PORTANT
(SERVICES DE CONSULTANTS)**

**Référence des Accords de financement : Don FAE N°5600155005452-
N° d'identification du Projet : SAP n° P-BF-E00-020**

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Projet Promotion de l'Hygiène, de l'Eau Potable, de l'Assainissement et de renforcement de la résilience de la population à la covid 19 et au changement climatique en milieu rural dans 08 provinces au Burkina Faso (PHEPA-8P) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre du Don FAE pour financer le contrat relatif au suivi-contrôle des travaux d'achèvement des 35 Blocs de latrines institutionnelles et publiques et de 10 lavoir-puisards dans les régions du Nando (Ex Centre Ouest).
 2. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent : le suivi-contrôle des travaux d'achèvement des 35 Blocs de latrines institutionnelles et publiques et de 10 lavoir-puisards dans les régions du Nando (Ex Centre Ouest). La durée prévisionnelle des prestations est de quatre (04) mois.
 3. La Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques invite les Consultants à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Le Consultant devra être une firme régulièrement constituée et avoir une expérience dans le suivi-contrôle des travaux de construction de latrines. Le Consultant devra justifier d'au moins cinq (05) missions similaires dans le suivi-contrôle des travaux de construction de blocs de latrines institutionnelles et publiques au cours des dix (10) dernières années. Les expériences du Consultant devront être prouvées par les attestations de bonne fin accompagnées des pages de garde et de signature des contrats.
 4. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation sur la firme, références de prestations similaires, expériences dans des missions comparables, etc.). Les Consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.
 5. Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les documents suivants :
 - Une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques ;
 - Une présentation du consultant (date de création, organisation, situation géographique, domaine de compétences, etc...) accompagnée des preuves de son existence juridique ;
 - Une note spécifique de présentation (sous forme de tableau) des références similaires réalisées par les consultants dans le suivi-contrôle des travaux de construction des blocs de latrines institutionnelles et publiques. Les consultants doivent faire ressortir au moins pour chaque mission les informations suivantes : (i) l'objet et le contenu de la mission, (ii) une description sommaire des prestations réalisées et des résultats obtenus (iii) le nom, l'adresse et les contacts du client, (iv) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission, (v) le montant du contrat, (vi) la liste des experts-clés ayant réalisé la mission, (vii) toute autre information jugée pertinente sur la mission réalisée etc....
 - Les attestations de bonne exécution ou les certificats de bonne fin attestant la bonne exécution des prestations accompagnées des pages de garde et de signature des contrats.
 6. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse <http://www.afdb.org>.

La sélection du consultant sera effectuée suivant la méthode de **sélection fondée sur les qualifications des consultants (SQC)** telle que décrite dans le Manuel des opérations de passation des marchés de la Banque africaine de développement.

La procédure de sélection comportera les étapes suivantes :

 - L'établissement d'une liste restreinte de consultants qualifiés suivant un classement par ordre de mérite à l'issue de l'évaluation des manifestations d'intérêts et la désignation du consultant le plus qualifié pour la mission. L'établissement de la liste restreinte sera fondé sur l'expérience et les compétences des consultants pertinentes pour la mission. À partir de cette liste, le Projet choisira le consultant qui possède les qualifications et les références les plus appropriées pour la mission et classé premier.
 - La sollicitation de l'avis de non-objection de la Banque sur la liste restreinte proposée ainsi que le choix du consultant classé premier, et le projet de Demande de propositions pour la suite du processus de sélection ;
 - La transmission de la Demande de propositions au consultant le plus qualifié et classé en première position, en vue de l'inviter à soumettre une proposition technique et une proposition financière en vue des négociations pour l'attribution du contrat ;
 - L'examen de la proposition technique et de la proposition financière du consultant par l'Agence d'Exécution du projet et l'invitation du Consultant à la négociation du contrat ;
 - La soumission à l'avis de non-objection de la Banque du projet de contrat négocié et paraphé par les parties, accompagné du procès-verbal de négociation et des propositions technique et financière du consultant.

NB : Il est à noter que conformément à la méthode de sélection fondée sur les qualifications des consultants (SQC), seul le consultant jugé le plus qualifié et classé en première position à l'issue de l'évaluation des manifestations d'intérêt sera invité à soumettre une proposition technique et financière pour les négociations en vue de l'attribution du contrat.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction des Marchés Publics (DMP) du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH) ; sis au Rez-de-Chaussée de l'immeuble du MAERAH à Ouaga 2000; Rue : Avenue SEMBENE Ousmane ; et prendre connaissance des documents de la manifestation d'intérêt à l'adresse mentionnée ci-dessous du lundi au vendredi de 08 heures à 15 heures TU les jours ouvrables.
 7. Les expressions d'intérêt rédigées en langue française en quatre (4) exemplaires (un original + 3 copies) devront être déposées ou envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **09/04/2026 à 09 heures 00 mn (TU)** et porter expressément la mention : « **Manifestation d'intérêt pour le suivi-contrôle des travaux d'achèvement des 35 Blocs de latrines institutionnelles et publiques et de 10 lavoir-puisards dans les régions du Nando (Ex Centre Ouest)** », avec l'avertissement « **A ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis** ».
- Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques ; sis au Rez de Chaussée de l'immeuble du MAERAH à Ouaga 2000 ;**
Wendsongda Elie ZONGO, Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH).
Rue : Avenue SEMBENE Ousmane 03 BP 7010 Ouagadougou 03,
Tél : (+226) 25-41-17-47
Email : dmpmaah@gmail.com

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des Services Financiers

MINISTÈRE DE LA TRANSITION DIGITALE DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LE SUIVI-CONTRÔLE DES TRAVAUX DE RÉALISATION DES LIAISONS FIBRES OPTIQUES AU PROFIT DU PACTDIGITAL.

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N° 2026-002/MTDPCE/SG/DMP du 13 mars 2026

1. CONTEXTE

Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA), pour financer le **Projet d'accélération de la transformation digitale du Burkina Faso (PACTDIGITAL)** et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant : **Suivi-contrôle des travaux de réalisation des liaisons fibres optiques au profit du PACTDIGITAL.**

2. OBJECTIF DE LA MISSION

L'objectif général de cette consultation est de retenir un Cabinet de consultants ou groupement de Cabinet (le Cabinet) en vue d'assurer le suivi-contrôle de la réalisation des liaisons de fibre optique des axes Guiba-Tenkodogo ; Kaya-Yako ; Sapaga-Zorgho ; Mogandé – Cinkansé conformément aux clauses contractuelles des marchés signés avec la (les) entreprise(s) adjudicataire(s).

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- assurer le suivi – contrôle de la réalisation des travaux de génie civil et câbles à fibres optiques ;
- assurer le suivi – contrôle de toutes les prestations relatives à la réalisation des sites points de présences ;
- assurer le suivi – contrôle de toutes les prestations relatives à l'installation, la configuration et la mise en service des équipements du réseau de transmission.
- assister l'administration dans toutes les opérations relatives aux réceptions technique et provisoire du (des) contrat(s) avec l'entreprise(s) adjudicataire.

3. DUREE DE LA MISSION

Les travaux du cabinet auront la même durée que le temps de déploiement de la fibre sur les différents axes. Cette durée est estimée à soixante-dix (70) jours pour l'axe Mogandé-Cinkansé et à 11 mois pour les autres axes. Ces délais incluent les réceptions techniques et provisoires. Toutefois, le cabinet sera rémunéré au temps passé, conformément à la durée réelle d'exécution des travaux. En cas de suspension du contrat du prestataire chargé du déploiement de la fibre, celui du cabinet de suivi contrôle le sera automatiquement.

La période de mobilisation effective de chaque expert sera convenue au préalable avec le maître d'ouvrage avant son intervention.

Le cabinet prévoira le déploiement du personnel nécessaire pour assurer le suivi-contrôle de toutes opérations du prestataire.

4. Les consultants peuvent s'associer avec d'autres cabinets pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement. En cas de groupement, tous les membres de ce groupement restent conjointement et solidairement responsables de l'exécution de la mission au cas où le groupement sera sélectionné.
5. **Les TDR détaillés de la mission peuvent être obtenus au secrétariat de la DMP/MTDPCE à l'adresse suivante : 1^{er} Etage Immeuble Armelle au projet ZACA, 01 BP 5175 Ouagadougou 01, Tél. (+226) 25 49 01 38 ou en écrivant à brahima.traore@tic.gov.bf pour solliciter lesdits TDRs.**
6. **Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de la Transition Digitale des Postes et des Communications Electroniques (DMP/MTDPCE)** invite les consultants (Cabinets) à manifester leur intérêt pour fournir les services. Les consultants (Cabinet) intéressés devraient fournir des renseignements démontrant qu'ils possèdent les qualifications et les expériences pertinentes requises pour exécuter les services. Les dossiers de manifestation d'intérêt devront comporter notamment :
 - une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Madame la Ministre, datée et signée ;
 - une présentation de la firme faisant ressortir ses domaines de compétence ;
 - les références de prestations pertinentes en rapport avec la mission réalisées au cours des cinq (05) dernières années (de 2021 à 2025) ;

NB: Les prestations similaires exécutées doivent être justifiées par les copies des pages de garde et de signature des contrats et d'attestations de bonne fin ou des rapports de validation. Seules les références attestées par des pièces justificatives seront prises en compte pour l'évaluation.

En cas d'ex-aequo, le montant des expériences pertinentes justifiées sera utilisé comme critère additionnel pour le classement final des consultants.

7. L'attention des consultants intéressés est attirée sur la section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) sixième édition de février 2025, exposant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.
8. Un consultant sera sélectionné suivant la **méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et sur le Coût (SFQC)** telle que décrite dans le Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissements (FPI), sixième édition de février 2025.
9. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse du **Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Transition Digitale des Postes et des Communications Electroniques (DMP/MTDPCE)**, sis 1^{er} Etage Immeuble Armelle au projet ZACA, 01 BP 5175 Ouagadougou 01, Tél. (+226) 25 49 01 38, E-mail : brahima.traore@tic.gov.bf et aux jours ouvrables de 07 heures 30 mn à 12 heures 30 mn et de 13 heures à 16 heures.
10. Les manifestations d'intérêt devront être rédigées en français, multipliées en trois (03) exemplaires dont un original et deux (02) copies et déposées sous plis fermés à l'adresse ci-dessus en personne ou par courrier express au plus tard le **vendredi 10 avril 2026 à 09 heures 00 minute TU** temps universel avec la mention « **réponse à la manifestation d'intérêt pour le Recrutement d'un cabinet pour le suivi-contrôle des travaux de réalisation des liaisons fibres optiques au profit du PACTDIGITAL** ».

L'ouverture des plis se fera immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

Le Directeur des Marchés Publics
Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Brahima TRAORE

MINISTRE DE LA TRANSITION DIGITALE, DES POSTES ET DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LE SUIVI-CONTRÔLE DE LA COUVERTURE DE 750 SITES DES ZONES BLANCHES AU PROFIT DU PACTDIGITAL

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N° 2026-003/MTDPCE/SG/DMP du 13 mars 2026

1. CONTEXTE

Le Gouvernement du Burkina Faso a obtenu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA), pour financer le **Projet d'accélération de la transformation digitale du Burkina Faso (PACTDIGITAL)** et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant : **Suivi-contrôle de la couverture de 750 sites des zones blanches au profit du PACTDIGITAL.**

2. OBJECTIF DE LA MISSION

L'objectif général de cette consultation est une assistance à l'Administration publique pour le suivi-contrôle jusqu'à la réception provisoire des travaux et prestations relatifs à la couverture des zones blanches par les opérateurs de télécommunications privés sélectionnés.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- géolocaliser l'ensemble des nouveaux sites et transférer les formulaires sur la plateforme GEMS de la Banque mondiale du projet ;
- élaborer des rapports mensuels et trimestriels de l'avancement des travaux et prestations des opérateurs de télécommunications privés sélectionnés ;
- réaliser les tests de recette technique des équipements actifs et passifs des sites de télécommunications en vue des opérations de réceptions technique et provisoire ;
- qualifier la couverture 2G/3G/4G et les services exigés dans les villages rattachés ;
- vérifier le respect des clauses environnementales et sociales ;
- valider la conformité et la complétude des données à collecter pour la plateforme de l'Observatoire de l'aménagement numérique (OAN) ;
- assurer le suivi de la performance et de la conformité environnementale et sociale
- formuler toutes recommandations pour améliorer la mise en œuvre des contrats avec les opérateurs de télécommunications sélectionnés.

3. DUREE DE LA MISSION

La durée globale de la réalisation des prestations est de onze (11) mois. Toutefois, le contrat du cabinet de suivi-contrôle sera réorganiser en fonction de la durée effective du déploiement des 750 sites par les opérateurs. Le contrat sera donc en temps passé. Les experts seront rémunérés en fonction de leurs mobilisations réelles selon les différentes phases du projet.

Le Cabinet/bureau de contrôle proposera un planning de mobilisation des experts selon les différentes étapes de réalisations des travaux et prestations.

4. Les consultants peuvent s'associer avec d'autres cabinets pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement. En cas de groupement, tous les membres de ce groupement restent conjointement et solidairement responsables de l'exécution de la mission au cas où le groupement sera sélectionné.

5. Les TDR détaillés de la mission peuvent être obtenus au secrétariat de la DMP/MTDPCE à l'adresse suivante : **1^{er} Etage Immeuble Armelle au projet ZACA, 01 BP 5175 Ouagadougou 01, Tél. (+226) 25 49 01 38 ou en écrivant à brahima.traore@tic.gov.bf pour solliciter lesdits TDRs.**

6. Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de la Transition Digitale des Postes et des Communications Electroniques (DMP/MTDPCE) invite les consultants (Cabinets) à manifester leur intérêt pour fournir les services. Les consultants (Cabinet) intéressés devraient fournir des renseignements démontrant qu'ils possèdent les qualifications et les expériences pertinentes requises pour exécuter les services. Les dossiers de manifestation d'intérêt devront comporter notamment :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée à Madame la Ministre, datée et signée ;
- une présentation de la firme faisant ressortir ses domaines de compétence ;
- les références de prestations pertinentes en rapport avec la mission pendant les cinq (05) dernières années (de 2021 à 2025) ;

NB: Les prestations similaires exécutées doivent être justifiées par les copies des pages de garde et de signature des contrats et d'attestations de bonne fin ou des rapports de validation. Seules les références attestées par des pièces justificatives seront prises en compte pour l'évaluation.

En cas d'ex-aequo, le montant des expériences pertinentes justifiées sera utilisé comme critère additionnel pour le classement final des consultants.

7. L'attention des consultants intéressés est attirée sur la section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) sixième édition de février 2025, exposant la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

8. Un consultant sera sélectionné suivant la **méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et sur le Coût (SFQC)** telle que décrite dans le Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissements (FPI), sixième édition de février 2025.

9. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse du **Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Transition Digitale des Postes et des Communications Electroniques (DMP/MTDPCE), sis 1^{er} Etage Immeuble Armelle au projet ZACA, 01 BP 5175 Ouagadougou 01, Tél. (+226) 25 49 01 38, E-mail : brahima.traore@tic.gov.bf** et aux jours ouvrables de 07 heures 30 mn à 12 heures 30 mn et de 13 heures à 16 heures.

10. Les manifestations d'intérêt devront être rédigées en français, multipliées en trois (03) exemplaires dont un original et deux (02) copies et déposées sous plis fermés à l'adresse ci-dessus en personne ou par courrier express au plus tard le **vendredi 10 avril 2026 à 09 heures 00 minute** temps universel avec la mention « **réponse à la manifestation d'intérêt pour le Recrutement d'un cabinet pour le suivi-contrôle de la couverture de 750 sites des zones blanches au profit du PACTDIGITAL.** ».

L'ouverture des plis se fera immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

Le Directeur des Marchés Publics
Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Brahima TRAORE



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Fournitures et Services courants

REGION DU SAHEL

Acquisition de vivres au profit des personnes vulnérables de la Commune de Falagountou

Avis de Demande de Prix

N°2026-01/RSNL/PSNO/C-FLGT/PRCP du 25 mars 2026

FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL, GESTION 2026

ENVELOPPE FINANCIERE PREVISIONNELLE : cent millions (100 000 000) Francs CFA TTC.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2026 de la Commune de Falagountou.

1. La Commune de Falagountou lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de vivres au profit des personnes vulnérables de la Commune de Falagountou, telle que décrite dans les données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. La présente demande de prix est en un lot unique : acquisition de vivres au profit des personnes vulnérables de la Commune de Falagountou.
4. Le délai de livraison ne devrait pas excéder soixante (60) jours.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Personne Responsable de la Commande Publique de la Mairie Falagountou, Tél : 56 13 10 56** de 07 heures 30 minutes à 16 heures 00 minute du lundi au vendredi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.
6. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis doit, retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Trésorerie Régionale du Sahel et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cent mille (100 000) Francs CFA.
7. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **deux millions (2 000 000) FCFA** devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : secrétariat de l'annexe de la mairie de Falagountou sis à la Cité des Forces vives de Dori, avant le **lundi 06 avril 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.
8. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

La Personne Responsable de la Commande Publique

Abdoul-Zafar Kalil MAIGA

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE DORI

Acquisition, installation et mise service de divers équipements hospitaliers au profit du Centre Hospitalier Régional de Dori (Lot 1).

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT ACCELERE

N° 2026-01/MS/SG/CHR-DR/DG/PRCP du 19/03/2026

Financement : Budget du CHR-Dori, Exercice 2026

Enveloppe financière prévisionnelle : quatre-vingt-trois millions (83 000 000) FCFA TTC.

Cet avis d'appel d'offres accéléré fait suite au projet de plan de passation des marchés publics modifié, Exercice 2026, du Centre Hospitalier régional de Dori (CHR-DR).

1. Le CHR-Dori lance un appel d'offres ouvert accéléré ayant pour objet, l'acquisition, installation et mise service de divers équipements hospitaliers (Lot 1), tels que décrits dans les données particulières de l'appel d'offres.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées de la **catégorie A3** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le présent appel d'offres ouvert accéléré est constitué du **lot 1 : Acquisition, installation et mise en service de divers équipements hospitaliers au profit du Centre Hospitalier Régional de Dori.**
4. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder quarante-cinq (45) jours.
5. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publics (PRCP) situé au 1er étage de la Direction Générale du CHR de Dori, Face au Rond-point Père Lucien Bidaud tous les jours ouvrables de 07h30 à 16h.
6. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier d'appel d'offres ouvert accéléré dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) situé au 1er étage de la Direction Générale du CHR de Dori, sise en face du Rond-point du Père Lucien Bidaud et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** à l'Agence Comptable du Centre Hospitalier Régional de Dori.
7. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de l'appel d'offres ouvert accéléré, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **un million cinq cent mille (1.500.000) FCFA**, devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : bureau PRCP sis au 1^{er} étage de la Direction Générale du Centre Hospitalier Régional de Dori, avant le **vendredi 10 avril 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.
8. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Ferdinand OUEDRAOGO

Administrateur des Services de Santé

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE DORI

Diverses acquisitions au profit du Centre Hospitalier Régional de Dori.

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N° 2026-04/MS/SG/CHR-DR/DG/PRCP du 19/03/2026
Financement : Budget du CHR-Dori, Exercice 2026
Enveloppes financières prévisionnelles :
Lot 2 : quinze millions (15 000 000) FCFA TTC;
Lot 3 : trente millions (30 000 000) FCFA TTC ;
Lot 4 : douze millions (12 000 000) FCFA TTC.

Cet avis de demande de prix fait suite au projet de plan de passation des marchés publics modifié, Exercice 2026, du Centre Hospitalier régional de Dori (CHR-DR).

1. Le CHR-Dori lance une demande de prix ayant pour objet diverses acquisitions au profit du Centre Hospitalier Régional de Dori telles que décrites dans les données particulières de la demande de prix.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (**Catégorie A3 pour le lot 2 et Catégorie A1 pour le lot 3**) , pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. La présente demande de prix est constituée de (03) lots répartis comme suit :
Lot 2 : Acquisition de produits pour la stérilisation du matériel médico-technique Anios ;
Lot 3 : Acquisition de consommables de radiologie ;
Lot 4 : Acquisition de consommables médicaux chirurgicaux (fils de suture) ;
4. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder trente (30) jours pour chaque lot.
5. Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publics (PRCP) situé au 1er étage de la Direction Générale du CHR de Dori, Face au Rond-point Père Lucien Bidaud tous les jours ouvrables de 07h30 à 16h.
6. Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) situé au 1er étage de la Direction Générale du CHR de Dori, sise en face du Rond-point du Père Lucien Bidaud et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) FCFA** pour les **lots 2 et 4** et de **trente mille (30 000) FCFA** pour le **lot 3** à l'Agence Comptable du Centre Hospitalier Régional de Dori.
7. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **quatre cent mille (400 000) FCFA pour le lot 2, huit cent mille (800 000) FCFA pour le lot 3 et trois cent mille (300 000) FCFA pour le lot 4**, devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : bureau PRCP sis au 1^{er} étage de la Direction Générale du Centre Hospitalier Régional de Dori, avant le **lundi 06 avril 2026 à 09 heures 00 minute TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.
8. Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Ferdinand OUEDRAOGO
Administrateur des Services de Santé



La célérité dans la transparence